ALARMES
SECURITE SAG LAC
SEULE ET UNIQUE STATION CENTRALE D'ALARMES VOL DANS LA RÉGION APPROUVÉE PAR ULC
ALMA: 662-2063
CHICOUTIMI: 545-4006

# Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

8e année No 78 | Samedi 10 janvier 1981 | 24 pages | LA COPIE 30¢ AU COMPTOIR

LOCATION D'EQUIPEMENT
SAGLAC
549-4862
1431, OUEST ROUTE 170 - CHICOUTIMI, QUE.

## bonjour

### La météo

*Ciel variable avec quelques flocons. Maximum -22. Dimanche: très froid.*

Page A 2

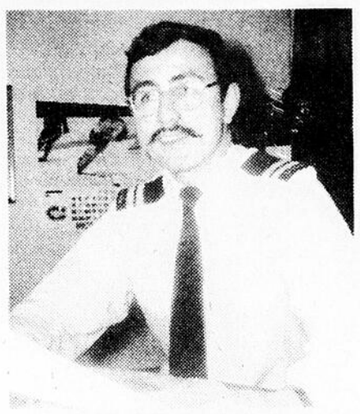
### La Quotidienne

*Dans l'ordre: O20*

### Hockey

*Saguenéens 7 Sherbrooke 6*
*Métabetchouan 4 Jonquière 4*
*Alma 4 Chicoutimi 6*
*Roberval 10 La Baie 8*

## sport



Capitaine Daniel Bourdage.

### Conditionnement physique à la base

*A la base militaire de Bagotville, la condition physique du personnel est un des facteurs primordiaux, une des préoccupations majeures des autorités. Il faut bien que tout le personnel soit en mesure de faire face à l'imprévu et soit capable physiquement de le supporter. C'est pourquoi, le capitaine Daniel Bourdage et son équipe s'occupent uniquement de sport à la base. Une bien petite équipe mais qui a des ressources et surtout beaucoup d'équipement.*

A lire p. B 1

## la région

### CKPB

*Le syndicat des employés de la station CKPB craint de se trouver prochainement devant une annonce de fermeture.*

Page A 3

## le monde

### Années critiques

*Selon le général Alexander Haig, les prochaines années seront particulièrement critiques pour les Etats-Unis et leurs alliés.*

Page B 7

## sommaire


| | |
|---|---|
| — Annonces classées | B 10 |
| — Bandes dessinées | B 8 |
| — Bourse | B 9 |
| — Bridge | B 8 |
| — Décès | B 11 |
| — Finances | B 9 |
| — Horoscope | B 8 |
| — Mots croisés | B 8 |
| — Mot mystère | B 8 |
| — Patron | B 11 |
| — Sports | B 1 |
| — Télévision | A 6 |

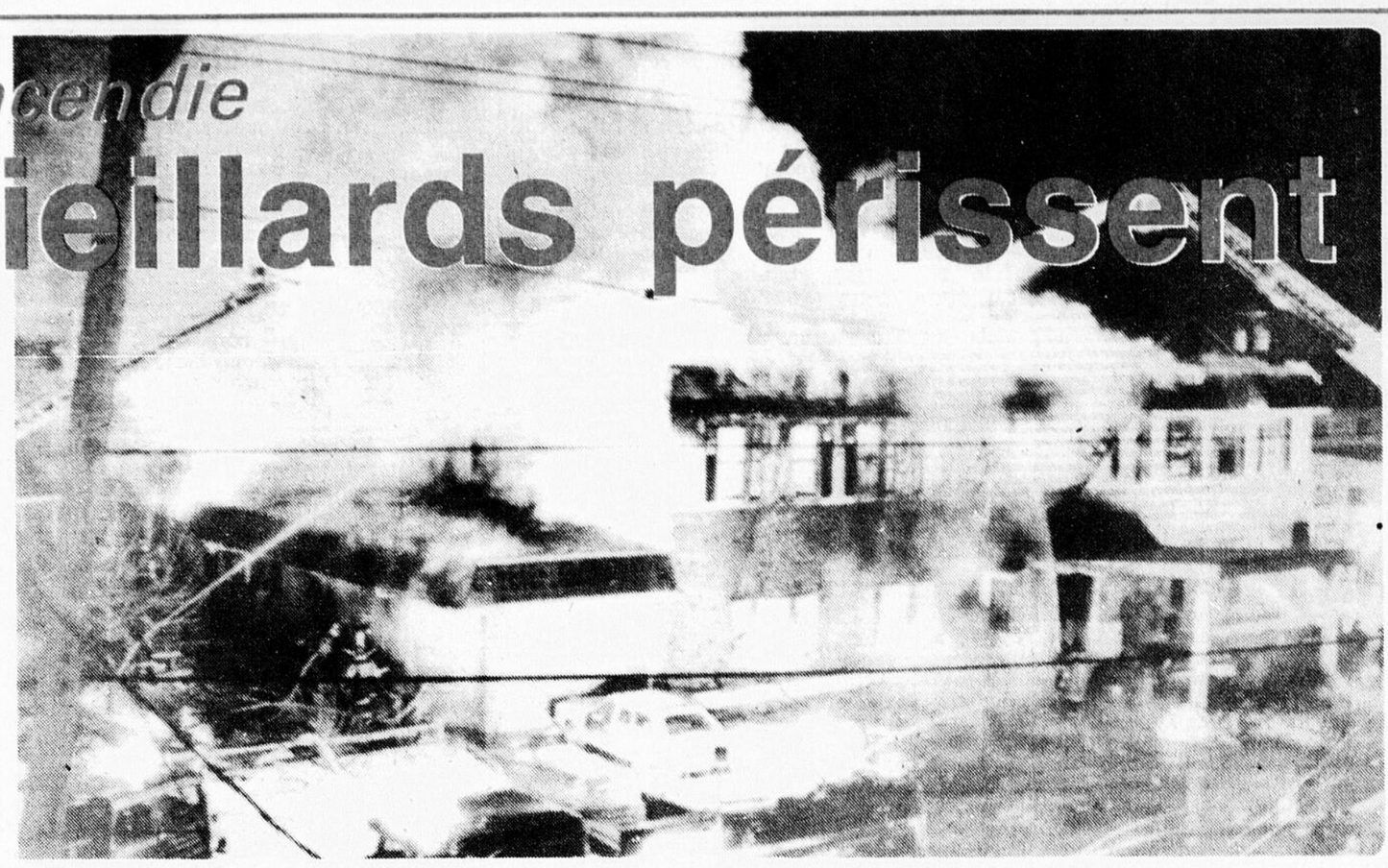

### Pour nous rejoindre

*Publicité - 545-4474*
*Rédaction - 545-4480*
*Abonnement - 545-4664*
*Annonces classées - 545-4895*

MINI-LOTO
732480

*Violent incendie*

# 31 vieillards périssent



KEANSBURG, New Jersey, (AFP) — Vingt-et-un corps avaient été retirés à 15h00 locales des décombres d'une maison de repos entièrement détruite par les flammes tôt vendredi matin à Keansburg (New Jersey).

Les pompiers ont cependant indiqué que le bilan final pourrait être de 31 morts. Ils ont, en effet, peu d'espoir de retrouver vivants les 10 disparus.

En tout, 114 personnes vivaient dans l'immeuble de deux étages en brique, un ancien hôtel transformé en maison de repos il y a plusieurs années.

L'édifice n'était pas équipé de système d'arrosage automatique, mais les détecteurs de fumée ont parfaitement agi et permis de sauver de nombreuses vies, a déclaré le chef des pompiers, le capitaine Richard O'Shaughnessy.

*Iron Ore Sept-Iles*

# 500 mises à pied

SEPT-ILES (PC) — La compagnie minière Iron Ore Company (IOC) a annoncé vendredi qu'elle suspendra l'exploitation de son concentrateur et de son usine de boulettage de Sept-Iles au plus tard le 15 mai 1981 pour une période indéterminée.

La compagnie Iron Ore compte près de 7,000 employés répartis à travers ses différentes installations situées au Québec et au Labrador terreneuvien.

Environ 500 employés en poste à Sept-Iles seront affectés par cette décision. Cent cinquante autres travailleurs de Schefferville, au Québec, lieu de la principale source d'approvisionnement en minerai pour les usines de Sept-Iles, seront aussi affectés.

**Les raisons**

Deux facteurs principaux ont motivé cet arrêt de production: d'abord les marchés de l'acier qui s'affaissent en Amérique du Nord et en Europe et ensuite une surcapacité dramatique de production de boulettes, ce qui a eu comme conséquence de réduire les prix et d'occasionner d'immenses surplus de boulettes sur le marché international.

Cette suspension nécessitera la fermeture de ces usines qui seront quand même maintenues dans un état qui rendra possible leur remise en marche à cinq ou six semaines d'avis quand et lorsque les conditions du marché le permettront.

La compagnie a laissé savoir qu'elle avait pris cette décision avec un profond regret. Le porte-parole a déclaré que cette décision s'imposait parce que le maintien des niveaux de production actuels face à la situation du marché international qui se détériore.

*Airgava*

# Licenciement de la moitié du personnel

SEPT-ILES (PC) — Le transporteur aérien Airgava dont l'administration se trouve à Shefferville, vient d'interrompre une partie de ses services et de mettre à pied quelque 25 employés, soit près de la moitié de son personnel.

Selon l'un des propriétaires, M. Albert Fortier, il est encore possible de "sauver les meubles" en se prévalant de certains programmes du gouvernement du Québec. Ces mêmes dispositions ont par exemple permis à Air Fecteau de fusionner avec plusieurs transporteurs aériens de l'Abitibi cet été.

Airgava, fondée en 1973 et spécialisée au début dans le vol de brousse, était rapidement passée du côté du transport régulier. En quelques années, l'expansion du transporteur avait nécessité la mise sur pied d'une flotte d'avions respectable ainsi que l'embauche de 17 pilotes.

Pour le vol de brousse, Airgava possède huit avions tandis qu'elle consacre huit autres appareils aux vols réguliers, plus lucratifs. La compagnie avait même acheté une partie de la flotte de Golfair en mars dernier augmentant ainsi son équipement de trois DC-3 et d'un Tri-Lounder.

# Trudeau félicité par Shemu Shagari



**GERBE DE FLEURS — Le premier ministre Pierre Trudeau s'est vu présenter une gerbe de fleurs par une jeune Nigérienne à son arrivée à Lagos, hier.**

LAGOS (PC) — Le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, a rencontré vendredi matin le président du Nigéria, M. Alhagi Shehu Shagari.

Ce dernier a félicité M. Trudeau pour ses efforts en faveur du dialogue Nord-Sud, notant que toutefois les pays du Tiers monde étaient insatisfaits de leur rôle d'exportateurs de matières premières.

Pendant la rencontre, M. Shagari a également déclaré à son invité qu'un transfert de capital et de technologie des pays riches vers les pays en voie de développement était indispensable.

M. Trudeau a insisté sur la nécessité de progresser vers l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial. Il a ajouté que le manque de cohésion des pays du Tiers monde était partiellement responsable de la stagnation des discussions.

Textes page B 6



**LA SALLE S'EN VIENT — C'est officiel, Roch La Salle dirigera l'Union nationale au Québec...**

# La Salle prend l'UN en main

Texte page A 11

# Rémillard compare le projet Trudeau à un coup d'Etat

Page A 2

*Selon Gil Rémillard*

# Le projet Trudeau serait illégal et illégitime

OTTAWA (PC) — La tentative du gouvernement Trudeau de faire adopter par le Parlement britannique des modifications qu'il ne peut apporter lui-même à la constitution ressemble à un "groupe révolutionnaire qui s'empare du pouvoir légal par un coup d'Etat" et qui voit "son geste illégal devenir légal par la reconnaissance internationale".

Voilà comment s'est exprimé, hier, dans le mémoire qu'il présentait devant le comité mixte sur la constitution, le professeur Gil Rémillard, de l'université Laval, expert reconnu en matières constitutionnelles.

Pour le professeur Rémillard, qui s'est présenté comme un témoin sans affiliation politique, le projet de résolution constitutionnelle d'Ottawa est non seulement illégal, mais aussi illégitime. Paralèlement, a-t-il soutenu, il équivaut "à mettre en cause tout notre système constitutionnel en établissant un dangereux précédent".

**Applaudi par l'opposition**

Donc, pense M. Rémillard, qui a été applaudi par les membres de l'opposition siégeant au comité, le projet Trudeau est illégal parce qu'il viole la pratique du compromis inhérente au système fédéral canadien, et aussi parce qu'il permet à Ottawa de modifier des clauses de la constitution qui touchent les provinces sans leur accord et qu'il ne respecte pas la règle de l'unanimité requise pour poser un tel geste.

Et, parce que le gouvernement Trudeau n'a pas reçu le mandat de "modifier fondamentalement le contrat social des Canadiens" et parce que les Etats signataires du contrat fédératif et le peuple, souverain suprême en de telles affaires, ne participent pas au processus de réforme actuellement en cours, le professeur Rémillard ne peut que conclure à l'illégitimité de la démarche d'Ottawa.

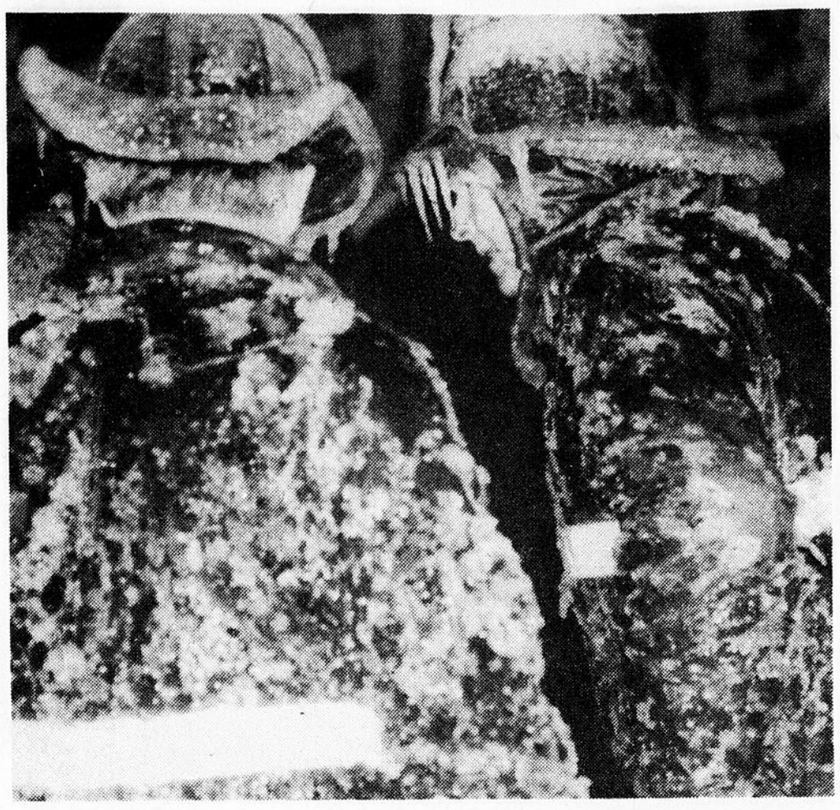
Et, même si le Parlement canadien peut demander au Parlement britannique de changer la constitution et que celui-ci ne peut refuser à cause des conventions établies, la nouvelle constitution ainsi obtenue ne pourra s'appliquer aux provinces qui ne le veulent pas, croit ce témoin-expert appelé par le Parti conservateur. Ceci parce que le gouvernement fédéral ne peut modifier un aspect de la constitution qui affecte les relations fédérales-provinciales sans l'assentiment des provinces.

"Il est bien normal qu'après plus de 113 ans de pratique, on révise ce qu'est devenu le compromis de 1867 pour l'adapter à nos besoins contemporains", pense M. Rémillard. Mais, ajoute-t-il "il faut comprendre que la tentation totalitaire est bien présente dans un régime parlementaire qui donne le pouvoir à un gouvernement qui contrôle les Chambres".

**Commission d'enquête**

Donc, en plus de recommander au gouvernement Trudeau d'attendre la décision de la Cour suprême sur la contestation des provinces avant de voter sa résolution, M. Rémillard suggère, comme l'a fait avant lui le professeur Léon Dion, la création d'une commission fédérale-provinciale d'enquête. Nommis par Ottawa et les provinces,

les membres de cette commission auraient pour tâche de faire le point sur la situation de la révision constitutionnelle et de préparer le terrain pour des discussions susceptibles de mener à des compris accetpables de part et d'autre.



**RUDE METIER — En plus de combattre l'élément destructeur, les pompiers de Toronto ont eu à lutter contre le froid et la glace alors qu'ils tentaient d'éteindre un incendie qui a détruit deux magasins en plus d'en endommager cinq autres, jeudi soir. Le bilan des pertes: plus de $200,000 de dommages.** (Photolaser PC)

## prévisions

**MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de samedi et aperçu pour dimanche.**

**Une perturbation appuyée par une tempête qui se développe sur l'Atlantique influencera nos régions. Ailleurs, une crête de haute pression se bâtira et amènera de l'air extrêmement froid.**

**Abitibi, Témiscamingue: généralement ensoleillé, très froid, max. moins 25. Dimanche: peu de changement.**

**Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, Vallées de la Gatineau et du Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux, très froid, max. moins 23. Dimanche: peu de changement.**

**Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: généralement ensoleillé et très froid, max. moins 20. Dimanche: peu de changement.**

**Québec, Estrie et Beauce; nuageux avec éclaircies et quelques flocons, vent modéré l'après-midi, max. moins 20. Dimanche: beau et très froid.**

**LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: ciel variable avec quelques flocons, vent modéré l'après-midi, max. moins 22. Dimanche: beau et très froid.**

**Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux et quelques chutes de neige, vent modéré l'après-midi, max. moins 15. Dimanche: très froid et venteux.**

**Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie, Baie-Comeau: nuageux avec faible neige intermittente puis forte en soirée, vent modéré l'après-midi, max. moins 12. Dimanche: neigeux et venteux.**

**Gaspé, Sept-Iles: ennuagement tôt en matinée suivi de faible neige intermittente puis forte en soirée, vent modéré l'après-midi, max. moins 10. Dimanche: neigeux et venteux.**

**Basse-Côte-Nord, Anticosti: ennuagement graduel, neige en soirée et vent modéré, max. moins 12. Dimanche: neige poudroyante.**

## aujourd'hui

Samedi 10 janvier 1981, 10ème jour de l'année.

**Principaux anniversaires historiques:**

1977 — Lancement de la cabine Soyouz-27 (Vladimir Djanibekov et Oleg Makarov), qui doit procéder à un rendez-vous orbital avec la station Saliout-6.

1974 — Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, lance un appel aux producteurs et consommateurs de pétrole pour qu'ils élaborent un accord multinational à long terme afin de résoudre la crise de l'énergie.

1969 — La Suède annonce l'établissement de relations diplomatiques avec le Nord-Vietnam: c'est le premier pays européen à prendre une telle initiative.

1964 — Le Panama rompt les relations diplomatiques avec les Etats-Unis.

1957 — Harold Macmillan devient chef du gouvernement britannique.

1942 — Les Japonais débarquent aux Indes néerlandaises.

1939 — Neville Chamberlain et lord Halifax confèrent avec Mussolini, à Rome.

1938 — Les Japonais font leur entrée à Tsing-Tao (Chine).

1918 — Léon Trotsky est exilé par le gouvernement soviétique.

1920 — La Société des Nations entre en fonction.

1906 — La France et l'Angleterre engagent des négociations navales et militaires.

**Ils sont nés un 10 janvier:**

— Le biologiste italien Lazzaro Spallanzi (1729-1799).

— Alexandre Scriabine, pianiste et compositeur russe (1872-1915).

## Manifestation des forestiers de la CIP près de La Tuque

LA TUQUE (PC) — Pour une deuxième journée, une centaine de travailleurs forestiers de la Compagnie internationale de papier (CIP), en grève depuis le 1er juillet, ont dressé hier une ligne de piquetage à Fitzpatrick, près de La Tuque.

Les manifestants voulaient empêcher des camions de décharger dans la rivière Saint-Maurice les 45,000 cordes de bois achetées par la compagnie.

L'unité d'urgence de la Sûreté du Québec du Cap-de-la-Madeleine s'est rendue sur les lieux, mais on ne rapportait hier soir aucun incident.

Un porte-parole syndical, M. Gilles Lesage, a indiqué que le syndicat entendait poursuivre ce moyen de pression aussi longtemps qu'il le faudrait.

Par ailleurs, les négociations entre la CIP et ses 1,500 travailleurs forestiers de la Mauricie reprendront le 13 et le 14 janvier.

## Second vol à main armée en 48 heures

CHICOUTIMI (MR) — Second vol à main armés en 48 heures, à Chicoutimi, au cours de la soirée de jeudi.

Un individu s'est emparé d'une cinquantaine de dollars en menaçant d'utiliser la violence contre une employée de restaurant.

Il s'agit d'un individu non masqué et décrit comme ayant 17 ou 18 ans. Il faisait mine de dissimuler une arme dans ses vêtements et a pris la fuite à pieds après s'être approprié le tiroir-caisse du comptoir M. Hot Dog, boulevard Lamarche. La Sûreté municipale de Chicoutimi a ouvert une enquête.

## *Hausse de la criminalité*

ALMA (MR) — Quelque 1,009 dossiers ont été ouverts par le substitut du procureur général en poste à Alma, au cours de 1980.

Cela représente plus du double du nombre de dossiers criminels ouverts en 1974, soit 447. Ces chiffres sont contenus dans une compilation effectuée, en ce qui regarde l'activité de la Cour des sessions d'Alma.

Ce rapport indique que l'accusation la plus fréquemment portée dans ce district est celle d'avoir conduit en ayant les facultés affaiblies, suivie de près par le vol simple.

Les introductions par effraction, les refus de subir le test d'ivressomètre, les bris d'ordonnance, les fraudes, les méfaits sont également fréquents.

Toujours pour 1980, 262 dossiers demeurent en suspens à ce jour, une bonne partie des prévenus concernés étant dans l'attente de leur sentence. En 1979, 948 plaintes criminelles avaient été portées à Alma.

## vous, moi... les autres

# Un Saratoga de joyeux boucher



**claude lussier**

*• Ca fait longtemps que j'ai le goût de vous parler de Claude Bouchard.*

*Ce n'est ni un pousseux de puck, ni un artiste, encore moins un politicien.*

*Boucher de son métier, Claude Bouchard est passé maître dans l'art du service personnalisé, un élément de prime importance pour le consommateur d'aujourd'hui.*

*Si à l'intérieur de la petite épicerie de quartier, située à l'extrémité de la rue Jacques-Cartier, à Chicoutimi, Claude Bouchard parvient à maintenir un chiffre d'affaires moyen de $8,000 hebdomadairement, ce n'est pas seulement en raison de la haute qualité de viande et des prix qui sont inférieurs aux supermarchés.*

*L'atmosphère qui règne à l'intérieur de l'épicerie se confond à l'époque où j'accompagnais grand-père à l'épicerie du village lorsque j'allais me "promener en vacances à la campagne".*

*Pendant que son adjoint, Michel, se donne des airs de patron, Claude Bouchard se promène d'un quartier de boeuf à l'autre devant ses clients tout en prenant soin d'alimenter les conversations. Soudain, le téléphone sonne. Vous pouvez parier alors une livre de steak haché que c'est pour le boucher.*

*Une main velue se pose sur le récepteur pendant que l'autre écrase la pointe d'un crayon sur un bout de papier. De sa voix chantante, il entonne un joyeux monologue.*

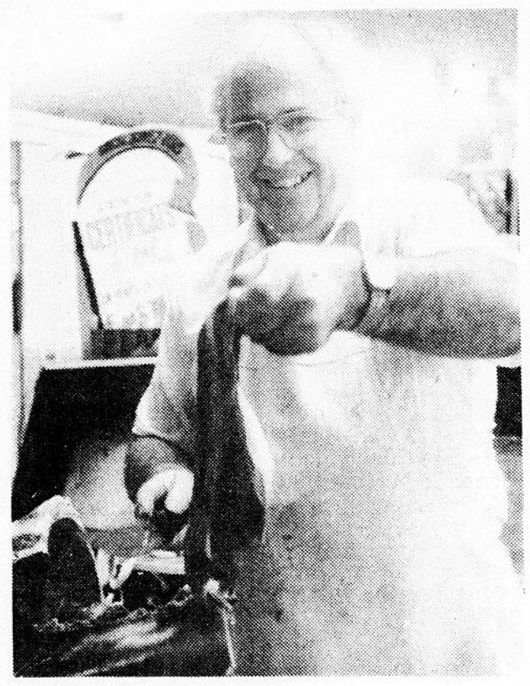
*— Bonjooouuurrr madame Tremblay bonjooouurrr.*

*— Oh, Saratoga que j'ai de l'ouvrage. Me demande si je vais être bon pour finir à temps. Qu'est-ce que ça sera?*

*— Deux livres de beau surlonge? Oui. Une livre de beau porc haché. Dix tranches de beau bologna. Oui. Une livre de beau fromage canadien? Y est frais de ce matin. Nous disons donc une livre de fromage...*

*Retournant à sa cliente, il poursuit le dialogue là où il l'avait laissé. Autre coup de téléphone, autre monologue. Le client patiente même si le temps file. Les autres qui attendent trouvent ça drôle. Claude se confond en excuses.*

*Des enfants se promènent à gauche et à droite. Il y en a qui vont rester à la maison la prochaine fois s'il faut en croire certaines mères de famille. Entre un morceau de fromage et un Pepsi, Claude passe à la cuisinette placée à droite du congélateur géant. C'est à cet endroit qu'il brasse ses cretons, sa tête fromagée et cuissonne sa saucisse.*



*Une nouvelle cliente arrive. C'est la première fois qu'elle vient et déjà Claude la traite et lui parle comme s'ils avaient été à l'école ensemble. Cette chaleur humaine communicative fait que le client a l'impression de participer à une réunion de famille à chaque fois qu'il vient faire ses provisions de viande.*

*Mais comme tout homme d'affaires qui se respecte, ce boucher aux allures de Père Noel, barbe en moins, sait vendre son produit. Même que je le soupçonne d'hypnotiser ses clients avec son charisme.*

*En effet, il jase, il jase et, au lieu d'une livre, il vous arrive avec une livre et un quart "faible". Mais il vous annonce la nouvelle avec une telle gentillesse qu'il est impossible de refuser. C'est drôle et c'est tout.*

*Je pourrais vous parler encore longtemps de ce joyeux boucher qui travaille 16 heures par jour, diabétique, père de quatre enfants, diacre, qui supporte le crédit de bon nombre de clients qui n'ont pas toujours assez de sous pour payer la facture.*

*Mais la meilleure façon d'en connaître davantage c'est d'aller vous en rendre compte par vous-même.*

*Ne craignez rien je n'ai reçu aucun pot-de-vin pour parler de cette petite épicerie de quartier. Comme tout le monde je paye toujours mon steak $4.18 la livre!*

*Hébertville et St-Bruno*

## Kyrielle de cambriolages

ALMA (MR) — Huit cambriolages ont été commis à Hébertville Station et Saint-Bruno au cours de la nuit de jeudi à hier. Au moins l'un d'entre eux a été résolu par la forces de l'ordre, à la suite d'arrestations effectuées à Jonquière.

Deux adolescents de 16 et 17 ans ont en effet été appréhendés par les détectives Camil Couture et Laurent Girard, dans un hôtel de Jonquière, après une rapide enquête à laquelle ont participé la Sûreté du Québec (Alma) et les sûretés municipales de Jonquière et d'Alma.

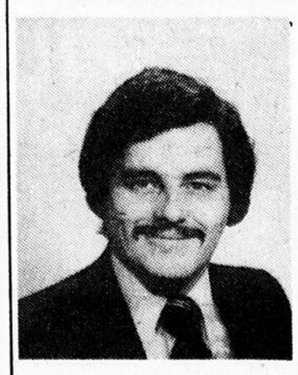
Les deux suspects étaient en congé illégal de l'Institut Saint-Georges depuis lundi dernier. Ils auraient avoué l'un des vols commis au cours de la nuit; les huit larçins ont rapporté quelque $7,500 en argent, bijoux et fourrures.

Une automobile avait préalablement dérobée à Jonquière, et elle fut retrouvée près d'un établissement hôtelier d'Alma. Les deux jeunes Jonquièrois étaient revenus en voiture-taxi dans leur ville d'origine...


**Marcel Quenneville** O.D.
OPTOMETRISTE
VERRES DE CONTACT
2 BUREAUX
152 est, Racine, Chicouti, ii
543-4363
CENTRE CLINIQUE D'ARVIDA
512, de l'Ecole, Arvida
548-4663

CEGERCO
Conseillers En Gestion
Et Réalisation — COnstruction
- Gérance de projet.
- Gérance de construction.
- Mandataire-coordonnateur.

110 est, Racine — Chicoutimi.
G7H 1R2 — 543-4938


Maître
DENIS-MARIO TREMBLAY
Avise ses clients et amis qu'il exercera dorénavant sa profession seul au:
**413, Racine est Chicoutimi**
Edifice de la Pharmacie d'escompte Jean Coutu
AU NUMERO DE TELEPHONE:
**543-9727**

LACROIX, LAPOINTE, POLIQUIN ET CIE C.G.A.
COMPTABLES GENERAUX LICENCIES
121 EST, RACINE, SUITE 101, CHICOUTIMI — 549-1717
3360, RUE DE LA PERADE, STE-FOY, QUE., TEL.: (418) 658-3323
CLAUDE LACROIX, C.G.A., syndic
GABRIEL LAPOINTE, C.G.A.
PIERRE POLIQUIN, C.G.A.
DENIS GRENIER, C.G.A.

Lacroix, Lapointe et Associés ltée
liquidateurs & syndics autorisés en matière de faillite
CLAUDE LACROIX, F.C.G.A., syndic.
121, Racine est, Suite 101, Chicoutimi, Qué.

CKPB

# La menace d'une fermeture prochaine plane sur les employés syndiqués

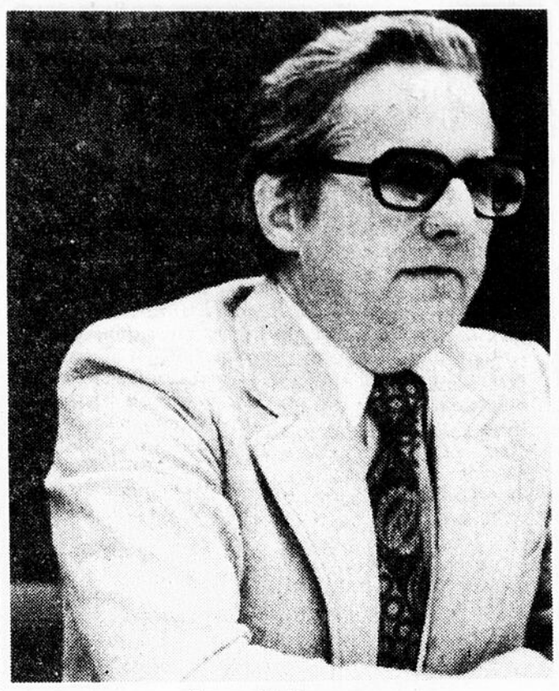
LA BAIE (CF) — Tout parait aller de mal en pis à la station radiophonique CKPB, de La Baie, alors que le syndicat craint maintenant de se trouver prochainement devant une annonce de fermeture.

Un porte-parole syndical, le vice-président Claude Morissette, indiquait hier au Quotidien que le climat des relations de travail n'avait pas cessé de se détériorer, à l'intérieur de l'entreprise, et que l'employeur avait même proféré une menace de lock out au cours d'une des deux rencontres qui ont eu lieu au sujet des six griefs présentés, notamment ceux des congédiements.

M. Morissette a par ailleurs indiqué que les six employés congédiés n'avaient toujours pas reçu leur 4 p.c. de vacances, que l'employeur avait effectué unilatéralement des coupures aux cachets dûs aux annonceurs, qu'il avait annulé le plan d'assurance collective et n'avait pas versé les retenues de cotisations syndicales depuis un mois et demi.

Toujours selon le même porte-parole, l'employeur aurait émis des directives au service de l'information de ne rien diffuser sur la situation précaire à laquelle se trouve CKPB. Celui-ci aurait aussi demandé aux journalistes de diffuser moins d'information syndicale générale, notamment en ce qui a trait au dossier Abitibi-Price.

Tout en dénonçant l'attitude de l'employeur, le syndicat des employés de CKPB a décidé de n'y répondre par aucun moyen de pression, de crainte d'amener l'employeur à fermer l'entreprise, occasionnant ainsi de nouelles mises à pieds.



Roger Bellavance

# Paramètres de financement des CS bientôt publiés

JONQUIERE (JS) — C'est le 20 janvier prochain, que les commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean recevront confirmation des paramètres de financement des activités scolaires pour l'année en cours.

C'est ce qu'a indiqué le directeur régional du ministère de l'Education au Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Roger Bellavance, qui précise que les paramètres qui seront publiés seront définitifs. M. Bellavance devait en outre souligner que l'analyse des différents besoins des commissions scolaires fait actuellement l'objet d'études au niveau du conseil du trésor et de la directiongénérale du ministère de l'Education.

**Contestation**

Déjà, certaines commissions scolaires de la région ont fait connaître leur désaccord sur les scénarios éventuels qui surviendront par suite de la publication des paramètres définitifs. Entre autres, à la Commission scolaire de Chicoutimi, qui pourrait voir amputer son budget avec cette publication, a officiellement annoncé qu'un tel geste serait inacceptable.

Toutefois, selon les informations fournies par M. Bellavance, il apparaît peu probable qu'une commission scolaire puisse avoir quelque recours que ce soit une fois cette publication définitive faite. M. Bellavance mentionne que toutes les commissions scolaires de la région ont été entendues par les instances régionales, sur la question des paramètres, et que les recommandations formulées devait donner justice à tout le monde.

*Polyvalente de La Baie*

# Maintien du règlement contesté

LA BAIE (JS) — Après consultation avec le comité d'école de la polyvalente de La Baie, le comité de parents de la commission scolaire et le personnel enseignant de la polyvalente, la direction de l'école a décidé de maintenir le règlement qui a suscité une manifestation estudiantine jeudi dernier, en plus d'établir un échéancier de réinscription des étudiants qui commencera lundi.

C'est ce qu'a fait savoir la direction de la polyvalente par voie de communiqué de presse hier, soulignant que la commission scolaire et les écoles se doivent de maintenir un minimum de règlements favorisant la vie en collectivité.

Par ailleurs, la direction de l'école polyvalente rappelle que le règlement qui a fait l'objet de contestation de la part des étudiants a pour objectif d'éliminer les regroupements anonymes dans la salle des dossiers, regroupements de nature à inciter certains étudiants n'ayant pas d'exemption à s'absenter de leurs cours et contribuer à détériorer le climat de l'école.

En ce qui regarde la période de réinscription, la direction de l'école maintient que sur 1,639 étudiants fréquentant la polyvalente, 410 ont été identifiés comme ayant refusé d'obtempérer à un ordre de la direction de reprendre les cours. Suite à ces contestations, la direction suspend temporairement ces 410 étudiants, et leurs parents seront convoqués par téléphone à une rencontre lundi le 12 janvier.

Mardi, le 13 janvier, entre 9h00 et 21h00, les étudiants de secondaire I, II et III, accompagnés de leurs parents, devront se présenter pour la signature du formulaire de levée de suspension. Mercredi, ce sera au tour des étudiants de secondaire IV et V à faire de même, afin que les cours reprennent normalement jeudi le 15 janvier.

Progrès du Saguenay Ltée

# Mise à pied de seize employés de l'imprimerie

CHICOUTIMI (CF) — Devant le contexte économique difficile qu'elle doit affronter, l'entreprise le Progrès du Saguenay Ltée a décidé d'élaborer un programme d'économies, dont la première mesure vient de se concrétiser par l'émission de seize avis de mises à pied temporaires à des employés de l'imprimerie.

Les discussions se poursuivent toujours entre le Progrès du Saguenay et les représentants du syndicat des employés congédiés, en vue de trouver des solutions pour atténuer les effets de la mesure d'économie.

Du côté de la rédaction, l'employeur a indiqué hier aux représentants syndicaux qu'on n'envisageait pas de mise à pied mais qu'il faudrait considérer, là aussi, certaines mesures de nature à aider la santé financière de l'entreprise.

Celui-ci n'a pas précisé la nature des mesures qu'il envisageait, mais on a prévu des rencontres sur cette question la semaine prochaine, entre les parties.

Dans un communiqué émis hier, le Progrès du Saguenay indique que "devant la hausse vertigineuse des coûts des matières premières utilisées dans ses produits, notamment le papier journal, et l'augmentation constante de ses coûts de production, le Progrès du Saguenay Ltée se voit dans l'obligation de procéder à une analyse très serrée de ses opérations, ce qui entraînera vraisemblablement des coupures dans différents services de l'entreprise".

La direction de l'entreprise envisage aussi certaines transformations dans la présentation de ses journaux Le Quotidien et Progrès-Dimanche.

## *Mise au point du Progrès du Saguenay*

Comme toute entreprise, Le Progrès du Saguenay Ltée, société éditrice du Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'hebdomadaire Progrès-Dimanche, et propriétaire de la plus importante imprimerie commerciale de la région, doit faire face à l'inflation.

Devant la hausse vertigineuse des coûts des matières premières utilisées dans ses produits, notamment le papier journal, et l'augmentation constante de ses coûts de production, Le Progrès du Saguenay Ltée se voit dans l'obligation de procéder à une analyse très serrée de ses opérations ce qui entrainera vraisemblablement des coupures dans différents services de l'entreprise.

De plus, la situation économique en général qui prévaut dans la région affecte nécessairement Le Quotidien et le Progrès-Dimanche et certaines transformations dans la présentation de ses journaux sont envisagées présentement.

On envisage présentement des mises à pied temporaires et tous les efforts sont consentis pour que le nombre d'employés touchés par ses mesures soit le plus restreint possible.

Quant aux publications, la direction du Quotidien et du Progrès-Dimanche assure ses lecteurs qu'ils continueront à trouver à l'intérieur de ces deux journaux, toute l'information qu'ils sont en droit de s'attendre, même si on doit apporter certains réaménagements.

La direction du Progrès du Saguenay Ltée est présentement en discussion avec les dirigeants des syndicats de ses employés pour en venir à des ententes sur les mesures d'économie qu'elle préconise.

# Potvin et Bouchard est accusé d'avoir violé la loi anti-scabs

CHICOUTIMI (CF) — Le syndicat des employés de Potvin et Bouchard (CSD) vient de mandater ses procureurs pour déposer une plainte au ministère du Travail, contre l'employeur, en vertu de la loi anti-scabs.

La plainte fait suite à une enquête réalisée le mois dernier par un inspecteur du ministère du Travail, à la demande du syndicat.

Un porte-parole de la CSD a indiqué que l'enquêteur du ministère en était arrivé à la conclusion que la loi n'avait pas été respectée, notamment au magasin qu'exploite l'entreprise à Jonquière.

La plainte sera fondée sur le fait qu'un membre de la famille Bouchard a effectué du travail habituellement accompli par les syndiqués.

Les 122 employés syndiqués des trois magasins Potvin et Bouchard de la région se trouvent en grève depuis le 11 octobre.

# Appui au groupe "Cecofort"

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — La Caisse d'entraide économique du secteur Nord maintient son appui au groupe "Cecofort" dans sa démarche en vue de la réalisation de toutes les phases de développement du centre-ville de Dolbeau.

Telle est la décision que prenait le conseil d'administration à sa dernière réunion alors qu'il considère que l'obtention d'un stationnement adéquat est essentielle pour débuter la Phase I de ce dossier.

Les dirigeants de la Caisse d'entraide estiment que l'impact économique qu'entrainera la Phase 2 par le biais de nouvelles immobilisations répondant à la demande des consommateurs génèreront de nouveaux emplois et le rapatriement du volume de consommation estimé à $15,000,000.

Les administrateurs se sont ditsconfiants que le programme de CECOFORT leur apparait comme des plus profitables au niveau économie pour toute la population.

*Trio de braqueurs*

# Les procèdures marquent le pas

CHICOUTIMI (MR) — Les procédures judiciaires entreprises contre Thiffeault, Chaput et Michetti, présumés auteurs d'un hold-up commis le 21 septembre 1979 dans une succursale bancaire de Place du Royaume, trainent en longueur.

En conséquence de quoi, le juge Alexandre Lesage émettait un mandat d'amener contre le Montréalais Lorenzo Michetti, qui brillait par son absence, hier, alors que le trio devait être de retour devant la Cour des sessions de Chicoutimi. Serge Thiffeault et Richard Chaput, eux, étaient présents, et leur cause a été ajournée au 30 janvier.

Les trois jeunes Montréalais avaient connu un retentissant échec en tentant d'arracher $9,800 à la succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse, puisque la Sûreté municipale de Chicoutimi les coinçait, deux heures plus tard, après une retentissante chasse à l'homme.

**Cinq mois**

Par ailleurs, le juge Lesage a condamné à cinq mois de détention un incorrigible buveur au volant qui, dans le passé, avait été à trois reprises condamné à des peines de détention pour la même cause.

Un palmarès qui n'a pas plu au magistrat... L'homme a décidé de revendre sa voiture, a-t-il signifié au tribunal...

**Méfait**

Enfin, le procès d'un citoyen de Canton Tremblay accusé d'avoir détérioré un bien public, a été remis au 28 janvier prochain.

Le 4 août, l'homme aurait enfoncé une porte de la salle du conseil de Canton Tremblay, dans le cadre d'événements maintenant connus sous le nom de Cantongate...

*Provincial Super-Loto*

# Heureux gagnant de $100,000

CHICOUTIMI (MR) — Un médecin de Chicoutimi a remporté un prix de $100,000 au tirage du 28 décembre de la Provinciale Super-Loto.

Il s'agit du Dr Léon Demers, de la rue du Séminaire à Chicoutimi, qui a avoué se procurer "régulièrement" des billets de loterie. Il s'agit toutefois du premier d'importance qu'il ait remporté, ajoute-t-il.

Le docteur Demers ne caresse pas de projets spéciaux, mais se dit d'avis que "de l'argent, ça se dépense facilement!... Le billet gagnant avait été acheté à l'épicerie d'accommodation 650 du boulevard Talbot à Chicoutimi.


**L'ATELIER DE DANSE SOCIALE DU SAGUENAY**
**offre des cours de danse**
**pour les débutants en groupe ou privé.**
**CATEGORIES D'AGES: JUNIOR, JEUNES, ADULTES, ADULTES ET SENIORS.**

CHA-CHA
RUMBA
VALSE
ROCK
TANGO



SAMBA
FOX-TROT
DISCO
MERENGUE
MAMBO

**INSCRIPTIONS:**

| JOUR | HEURE | SECTEUR |
|---|---|---|
| Lundi, 12 janvier 1981: | 8h30 à 10h00 p.m. | Pavillon St-Mathias, Arvida. |
| Mardi, 13 janvier 1981: | 8h30 à 9h30 p.m. | Salle éventail Rivière-du-Moulin. |
| Mercredi, 14 janvier 1981: | 9h15 à 10h15 p.m. | Chantier du Père Alex, Chic-Nord. |
| Jeudi, 15 janvier 1981: | 8h30 à 9h30 p.m. | Salle Donbosco Chic. |
| Vendredi, 16 janvier 1981: | 7h00 à 8h00 p.m. | Centre Culturel rue J. Cartier, Chicoutimi. |
| Dimanche, 11 janvier 1981: | 2h15 à 3h15 p.m. | Centre Culturel Chic. |
| | 7h00 à 9h00 p.m. | Ecole N-Dame Fatima, Jonq. |

**A NOTER:** Les cours pour débutants commenceront le dimanche 18 janvier 1981.
Valse - Cha-Cha - Samba - Rock, etc...
Pour renseignements et inscriptions téléphonez à: 547-0941.
**RESPONSABLE: André Guay,** professeur diplômé de la fédération des loisirs danse du Québec en latin et moderne professionnel et membre de la Corporation des professeurs diplômés en danse sociale du Québec (CPDDSQ).



**Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec**

Année scolaire 1981-1982
**inscription — avant le 1er mars 1981**

L'I.T.H.Q. offre six programmes de formation professionnelle, sanctionnés par des diplômes du ministère de l'Éducation (scolarité gratuite).

**Niveau collégial** (durée: 3 ans)
- 414.00 Tourisme
- 430.01 Hôtellerie
- 430.02 Gestion des services alimentaires

**Niveau secondaire V — professionnel long** (durée: 2 ans)
- Cuisine professionnelle
- Pâtisserie-boulangerie
- Service de restaurant

**Conditions d'admission**
- Résider au Canada
- S'inscrire avant le 1er mars 1981
- Se qualifier auprès du Comité de sélection
- Au niveau collégial: avoir réussi le secondaire V avec le cours de mathématiques 522
- Au niveau secondaire V — professionnel long: avoir réussi le niveau secondaire IV général ou professionnel long avec le cours de mathématiques 412.

**Renseignements**
Bureau du registraire
Service des admissions
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
401, rue de Rigaud
Montréal H2L 4P3

Téléphone: (514) 873-4163 poste 320

Vous pouvez aussi vous adresser au responsable de l'information scolaire de votre institution.

Industrie, Commerce et Tourisme Québec



MESSAGERIE Villeneuve
48, Cantin
Parc Industriel
JONQUIERE
Tels: 547-9919
547-4711
DEMENAGEMENT ET LIVRAISON GENERALE
MAINTENANT ENTREPOSAGE

# commentaire

## Ce que devrait être la position constitutionnelle de l'UN

Le grand problème de l'Union nationale actuellement c'est de se situer sur l'échiquier politique par rapport aux libéraux dont la voie est bien balisée et celle des péquistes arrivés à un carrefour et qui est soudain devenue incertaine, à la suite du référendum de mai 1980.

Le Parti québécois véhiculait l'idée de la souveraineté politique assortie d'une association avec le reste du Canada. Il a été élu en préconisant cette idée de droit et c'était à lui qu'incombait le devoir de la réaliser. Ce parti n'existait en fait que pour réaliser cette idée et depuis sa fondation, il la défendait. Mais au référendum cette idée a été rejetée.

Vis-à-vis ses membres, le PQ a encore le devoir de soutenir cette idée, il en a l'obligation morale parce que ses partisans la supportent encore et que la souveraineté-association représente le mode de vie qui serait le plus conforme à leurs aspirations.



charles-julien gauvin

Or, René Lévesque en qui s'incarne présentement le pouvoir et qui a promis de réaliser l'idéal péquiste, ne peut, depuis le référendum, légitimement travailler dans le sens du mandat reçu de ses partisans et doit forcément décréter, dans les plus brefs délais possibles, des élections. Si les Québécois démontraient quelque suite dans les idées, lors du prochain scrutin, ils pourraient rejeter Lévesque et son équipe si ce parti n'a rien de mieux à offrir.

Dans cette optique que devient l'Union nationale? Quelle est sa position constitutionnelle, une position qui soit compatible avec la volonté exprimée par la population au référendum et dans le sens de son passé autonomiste?

Sa position doit se situer entre deux extrêmes, celle du fédéralisme "cousiné" entre les centralisateurs d'Ottawa et le PLQ et l'option péquiste qui sera sans doute ajustée au désir des parlementaires de garder le pouvoir. Mais la position de l'Union nationale doit s'inscrire dans la continuité de la philosophie politique nationaliste de Daniel Johnson et de sa thèse des deux nations fondatrices du Canada.

L'UN doit se souvenir que les Québécois, comme l'a toujours soutenu son ancien chef, exigent une réforme profonde de la Constitution canadienne de telle sorte qu'ils puissent rentrer en pleine possession de tous les pouvoirs usurpés par Ottawa et rétablir leur propre souveraineté politique sur leur territoire national, telle qu'elle existait en 1867 et selon les nouvelles exigences d'un Etat souverain dans une Fédération renouvelée.

### L'autodétermination

C'est là le but social que poursuit la nation québécoise. Sa conscience sociale y aspire, son vouloir collectif en ce sens est réel. Le Québec a, en fait, le droit de s'affirmer, de s'autodéterminer, en proposant à ses partenaires canadiens un nouveau modus vivandi comme le réclamait Daniel Johnson, avec toute la fierté et la belle indépendance qu'il affichait lorsqu'il exerçait le pouvoir à Québec.

Pour le Québec, l'Etat souverain porte l'empreinte de ses espérances; il ne sera que l'aboutissement normal d'un peuple qui aspire à un meilleur avenir, aspiration que le Canada actuel devra satisfaire et non pas réprimer brutalement.

Pour tous les Québécois, le droit à l'autodétermination est l'image créatrice de l'avenir, c'est une anticipation qui finalement créera cet avenir meilleur dans un nouveau Canada.

Après le rapatriement de la Constitution canadienne, tout ne sera pas consommé! Les Québécois qui constituent avec les francophones des autres provinces, la plus forte minorité de la Confédération canadienne, continueront à contester l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. L'Union nationale en poursuivant sa véritable vocation doit préconiser un ordre nouveau parce que la Constitution du pays même rapatriée, n'est plus adéquate. Elle restera un instrument désuet qui non seulement fait obstacle à l'épanouissement des Québécois, mais assimile en même temps les francophones hors du Québec.

### Les constitutions

La voie semble donc clairement indiquée au Québec et à l'Union nationale: la lutte doit être menée sur deux fronts, intérieur et extérieur: il faut d'abord que le Québec se donne une Constitution interne unique proclamant sa souveraineté politique; ensuite, comme leader et partenaire de plein droit, il doit participer à la rédaction d'une Constitution canadienne établissant une nouvelle Fédération et répartissant les juridictions en plus de créer les institutions politiques sur lesquelles le nouveau Pouvoir central sera fondé.

L'Union nationale en assumant cette tâche doit proclamer que le statut juridique actuel du Québec lui permet de conduire cette lutte dans la légalité puisque d'une part, l'AANB l'autorise à modifier sa propre Constitution et que d'autre part, comme partenaire et cofondateur du Canada, le gouvernement du Québec a une voix égale pour provoquer la réforme de la Constitution canadienne. Mais l'une (la nouvelle Constitution du Québec) ne pourrait pas se réaliser sans l'autre (la Constitution canadienne profondément remaniée).

### Sombre avenir

Donc, à ce moment-ci, alors que le Canada se disloque et que Terre-Neuve, l'Alberta, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Ecosse et le Québec alimentent leur profond désaccord avec le pouvoir central, l'impasse constitutionnelle ne fera qu'augmenter.

Québec plus que jamais peut compter sur l'alliance de plusieurs provinces et il lui appartient de prendre l'initiative pour dénouer une situation sans issue apparente. C'est en ce sens que l'Union nationale, comme parti renouvelé doit diriger son action. Comme autrefois Johnson le faisait, c'est à ce parti qu'il appartient de convaincre ses partenaires des autres provinces qu'ils ont un intérêt commun à laisser les Québécois suivre la voie qu'ils ont choisie.

Il faut en d'autres mots prendre l'attitude positive de fusionner par-dessus les frontières provinciales, en même temps qu'on séparera les attributions politiques.

Dans un esprit de réforme nécessaire et urgente, il faut chercher ce qui peut lier le Québec et les autres provinces, de telle sorte que toutes puissent coexister et progresser sans se nuire, mais plutôt en additionnant leurs ressources.

# parole aux lecteurs

## Mise au point du juge en chef

**C'est par inadvertance et dû à une regrettable erreur humaine, si dans la mise au point du juge en chef du Tribunal du Travail, M. Jean-Paul Geoffroy, mise au point parue dans l'édition d'hier, vendredi, 9 janvier, une copiste a erronément désigné le juge Bernard Lesage. En effet, c'est par erreur, par ailleurs bien involontaire, si le juge Bernard Lesage a été désigné sous le nom de juge Lessard. Tout en nous excusant, nous tenons à rectifier l'erreur en répétant que "l'intégrité du juge Lesage ne peut être mise en doute", contrairement aux prétentions d'un représentant syndical, tel que l'explique et le démontre la lettre du juge en chef, M. Jean-Paul Geoffroy.**




# opinion des autres

## Les omissions de M. Trudeau

Tout l'effort du gouvernement fédéral a constitué à tirer tout le profit possible du désir fondamental du pays de voir la constitution enchâssée ici au Canada. Il n'y a jamais eu de discussion là-dessus. Aussi le premier ministre, M. Pierre Trudeau, dans son interview télévisée annuelle, a-t-il de nouveau mis l'accent sur cet élément du marché global qu'il propose à Westminster. Il veut "canadianiser" la constitution avec une charte des droits et une formule d'amendement qui ne devraient ennuyer personne...

Il a omis d'admettre que les attaques les mieux fondées contre son projet de charte des droits sont venues non pas de politiciens mais de l'Association du Barreau canadien et des champions des libertés civiques, qui voient dans son préambule la possibilité pour le gouvernement fédéral de réduire à néant les droits mêmes qu'elle doit enchâsser. Il a dit que ne pas agir au sujet de la constitution serait "trahir" un Québec qui a voté pour son maintien dans la Confédération mais il a négligé de dire que son projet constitutionnel offusque non seulement le Parti Québécois mais aussi le chef libéral du Québec, M. Claude Ryan, qui a dirigé la campagne en faveur du Canada.

C'est trop simplifier le contexte dans lequel nous examinons la loi constitutionnelle. Les gens de l'Ouest qui plaident pour la séparation ne discutent pas simplement la constitution. Ils parlent de divers griefs dont le principal est, évidemment, le défaut du gouvernement fédéral d'envisager avec réalisme la question des richesses naturelles de l'Ouest...

Cette dernière question et celle de la constitution ont conduit le Canada à un point où deux provinces ont menacé Ottawa de grève fiscale, une province a menacé de réduire ses approvisionnements de pétrole au reste du pays, et six provinces ont traduit le gouvernement fédéral devant les tribunaux. Ce ne sont pas là des crises mineures...

Si la seule question était le fait que M. Trudeau demande aux Britanniques de faire à notre constitution des choses qu'il ne peut lui faire au Canada, même avec sa formule d'amendement faite sur mesure, ce serait suffisant pour arrêter toute action constitutionnelle hâtive. Mais il y a tellement d'autres questions qui empêchent d'accepter sans grincements de dents l'assurance de M. Trudeau que "j'ai eu tout simplement le sentiment que le destin me dictait quelque chose".

Il ne peut entendre ce que lui dit le Canada.

**"The Globe and Mail", le 30 décembre.**

## 10 millions 110 Hiroshima

Les enfants continuent à mourir par milliers chaque jour, des millions sont sous-alimentés et physiquement et mentalement arriérés, — tribut humain de proportions déraisonnables.

Depuis l'Année internationale de l'enfance en 1979, quand sont nés 122 millions de bébés, au moins 12 millions sont morts, — un sur dix.

M. James P. Grant, directeur administratif du Fonds de l'enfance des Nations unies (UNICEF), compare ces pertes à 100 Hiroshima et signale que "s'il se produisait un désastre tous les deux ou trois jours emportant 100,000 enfants, le monde s'insurgerait et essaierait d'aider"...

Dans son rapport de fin d'année sur l'enfance, M. Grant dit que presque tous les 12 millions de nouveaux-nés morts l'an dernier furent victimes du "poignard de la pauvreté — une pauvreté si absolue que les besoins élémentaires de la vie étaient hors de portée; une pauvreté si persistante que le "triplement" de la production mondiale ne l'a pas empêchée de resserrer son étreinte sur un cinquième de la population mondiale; une pauvreté si inutile qu'elle tourne en ridicule toute prétention à une civilisation planétaire"...

L'aide internationale depuis la Deuxième Guerre mondiale a réduit de moitié la mortalité infantile et doublé le revenu familial moyen. L'espérance de vie moyenne a augmenté de 42 à 54 ans et les niveaux d'instruction se sont élevés de façon appréciable.

Mais ces statistiques cachent le fait que le nombre réel de personnes condamnées à la faim, à la maladie, à l'analphabétisme et à la mort s'est accru même s'il a baissé en pourcentage de la population mondiale.

"Et les larges traits de pinceau économiques dans notre tableau de l'an 2000 n'indiquent pas une amélioration significative du bien-être des pauvres", dit M. Grant.

"Les nations les moins favorisées et les gens les plus pauvres semblent destinés à être contournés au cours des 20 prochaines années de progrès aussi sûrement qu'ils l'ont été dans le passé. Dans notre village global de l'an 2000, approximativement 30 personnes sur cent vivront dans les pays les plus démunis"...

L'aide internationale ne peut réussir qu'assortie d'augmentations égales à celle de la population, — de $12 milliards à $20 milliards de plus par année si l'on veut supprimer les pires manifestations de la pauvreté d'ici la fin du siècle.

C'est beaucoup d'argent, mais, comme le dit le rapport de l'UNICEF, c'est moins que les dépenses mondiales en armements par quinzaine. Le moins que nous puissions faire, c'est d'accepter la recommandation récente d'un comité parlementaire de tous les partis que le Canada révise ses restrictions à l'importation qui établissent une discrimination contre les pays en voie de développement les plus pauvres, et qu'il égale en 1990 l'objectif des Nations unies d'une aide équivalente à .7 p.c. du produit national brut. Elle est aujourd'hui de .5 p.c.

**"The London Free Press", le 30 décembre.**

## Confiance en la GRC ébranlée

La confiance publique en la Gendarmerie royale du Canada a de nouveau été ébranlée, cette fois par la commission ontarienne Krever.

La commission, présidée par M. le juge Horace Krever, a conclu que la GRC a violé automatiquement la loi en obtenant des dossiers médicaux supposément secrets du Régime d'assurance-santé de l'Ontario (OHIP) et en les utilisant ensuite abusivement.

Il n'y avait rien de légitime, par exemple, pour la GRC, à se procurer illégalement les dossiers médicaux du "trotskyste" John Riddell et à écrire ensuite des lettres provocantes qui mettaient en doute sa santé mentale.

M. Krever semble même avoir été victime d'une tentative d'étouffement de l'affaire. Il soutient que les témoignages d'agents de la GRC furent souvent suspects et que l'avocat de la force a fait de fausses déclarations. Bien que M. Krever dise que l'avocat ignorait que les déclarations étaient fausses, la GRC et M. Jean-Jacques Blais, solliciteur général du Canada à l'époque, "devaient le savoir"...

Les diverses juridictions du Canada, y compris le Québec, ont des restrictions contre le furetage dans les dossiers médicaux...

Les abus que M. Krever a mis à jour proviennent en partie de deux fonctions distinctes de la GRC, le travail normal de la police et la sécurité nationale. Ainsi que les commissions Krever et McDonald l'ont si amplement démontré, la GRC a trop souvent laissé une de ces fonctions empiéter sur l'autre.

M. Krever suggère que la GRC soit divisée en deux agences, — une force policière et une agence de sécurité. Cela ne garantirait pas que cette dernière ne violerait pas la loi; au moins, elle en aurait moins d'occasions.

**"The Montreal Gazette", le 5 janvier.**

## Un précédent heureux

La décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Becker établit un précédent qui pourrait mettre fin à un élément d'exploitation humaine en notre pays.

Après leur séparation, la Cour a accordé à Rosa Becker la moitié des biens de Lothar Pettkus, son épouse de droit coutumier depuis 19 ans.

Durant ce concubinage, Becker a travaillé pour faire vivre le couple alors que Pettkus économisait ses revenus de mécanicien pour finalement acheter plusieurs terrains et se faire apiculteur dans la région d'Hakesburv.

Becker a contribué au succès financier de Pettkus. Elle fut une épouse bénévole, une compagne, une associée, une ouvrière et un soutien financier. De plus, elle a dû supporter les mauvais traitements d'un homme qui aimait à jouer au maître de maison mais en exécrait les responsabilités...

La décision du tribunal reconnaît les liens et les responsabilités d'associés dans une longue vie commune, quel que soit leur état civil, et répare une injustice sociale qui a duré trop longtemps au Canada...

Par sa décision, la Cour suprême démontre que le système judiciaire du Canada est sensible aux changements sociaux et à leurs conséquence sur la vie des Canadiens.

**"The Windsor Star", le 22 décembre.**

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL.: 545-4474
Fondé le 1er octobre 1973
Edité et imprimé par:
Le Progrès du Saguenay Limitée
Alma et les environs 668-4506-07
St-Félicien et les environs 679-3832
Abonnement et service à domicile (sans frais interurbains) 545-4864
Annonces classées 545-4895

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Président-directeur général: Gaston VACHON
Directeur du marketing: Paul BERGERON
Trésorier: Jacques LAROUCHE
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Directeur des ventes: Jean TREMBLAY
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE
Directeur de la distribution: Jean BELAND
Rédacteur en chef: Bertrand TREMBLAY
Chef des nouvelles: Marcel RIVARD
Chef du pupitre: Richard BANFORD

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

# documents

*Chez Harvey Transport:*

# Actionnariat ouvrier plutôt qu'autogestion

**Le problème desrelations de travail, tout comme celui d'établir un meilleur climat social, doit faire l'objet en 1981 d'une profonde réflexion au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cependant, si de longs conflits viennent perturber le climat de cette région, on y trouve aussi des exemples de relations harmonieuses, des modèles nouveaux d'organisations de travail qui permettent d'humaniser certaines entreprises. L'histoire de la compagnie Harvey Transport, relatée ici par Jacqueline Limoges, dans le Journal du Travail de décembre 1980, mérite qu'on s'y arrête et qu'on y réfléchisse comme solution éventuelle dans des conflits qui risquent de se terminer par une faillite d'une entreprise qui pourrait être autrement prospère.**

En 1972, l'entreprise de transport par camion Harvey Transport, fondée à Alma par M. Arthur Harvey, auxquels ont succédé ses fils en 1968, et desservant les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Québec et de Montréal, se voit acculée à la faillite, par suite de difficultés financières dues à une mauvaise administration, un équipement désuet et des relations patronales-syndicales détériorées. Quatre-vingt sept employés sont menacés de perdre leur emploi.

Les cadres n'ont plus qu'une solution: convaincre les employés de prendre en main la compagnie, seule alternative pour sauver leur emploi.

Les employés décident donc de racheter l'entreprise. Afin d'éviter que quiconque puisse accaparer le contrôle financier de la nouvelle compagnie, leur pouvoir d'achat est limité à $5,000 d'actions ordinaires par employé. On procède selon la même règle l'année suivante, alors qu'une seconde série d'actions est achetée par les employés.

Chez Harvey Transport, contrairement à plusieurs entreprises autogérées, il n'est pas nécessaire d'être actionnaire pour y être employé. Au départ, 90% de ses employés étaient actionnaires; aujourd'ui, on n'en compte plus que 78%. Les raisons? On pourrait sans doute avancer qu'ils ont retrouvé leur sécurité d'emploi et que, ce faisant, ils n'ont plus la motivation qu'ils avaient au début. C'est d'ailleurs ce qu'ont exprimé plusieurs employés actuellement à l'emploi de Harvey Transport.

Même ceux qui sont encore actionnaires disent qu'ils n'ont retiré qu'une seule fois des dividendes, que l'argent est réinvesti dans la compagnie et que cela ne les aide pas à s'enrichir. Ils ont réussi à sauver leur emploi, pour eux, c'est ce qui compte. Ils peuvent maintenant dormir sur leurs lauriers.

### Un succès inattendu

Harvey Transport remporte des succès. De 1972 à 1980, le chiffre d'affaires de l'entreprise est passé de $1,5 millions à $10 millions et demi. Des 80 employés qu'ils étaient, ils en sont rendus à 180 et, des 75 unités de véhicules de transport, ils en sont à 240.



**Antonio Garbugli, un président qui voit grand.**

C'est connu dans la région, les employés d'Harvey Transport ont des salaires d'environ 10% plus élevés que ceux payés par leurs concurrents et la formule d'indexation des salaires au coût de la vie (indexation intégrale) et unique dans l'industrie.

### Une remontée spectaculaire

Depuis l'achat de l'entreprise par ses employés, Harvey Transport est passée, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-jean, du dernier au premier rang des transporteurs régionaux. D'où viendrait ce succès exceptionnel dans l'industrie du camionnage, sinon d'une multiplicité def acteurs qui ont contribué à cette réussite inattendue: assainissement de la gestion, modernisation des équipements par le réinvestissement des profits, restructuration financière et surtout l'implication des employés — actionnaires dans un effort de rentabilisation de l'entreprise.

Tous reconnaissent cet effort parmi les employés de Harvey Transport, alors qu'est apparue une réelle diminution des coûts d'opération par, notamment, la diminution des frais d'accidents, de réparations mécaniques et surtout de réclamations de la part de clients dont les marchandises peuvent être endommagées à cause de la négligence des transporteurs.

Les employés ont en effet réduit de près de 500% le montant des frais par rapport au chiffre d'affaires de leur entreprise. L'entreprise leur appartient, l'équipement aussi, ils en prennent un soin qui ne s'était jamais vu auparavant. Ce qui a augmenté d'autant plus la qualité des services de transport. Les marchandises arrivent à destination non seulement en bon état, mais aussi plus rapidement.

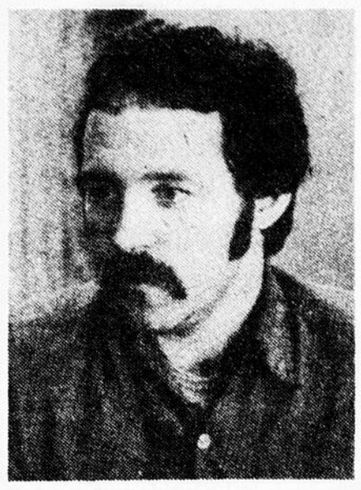
Comme propriétaires de l'entreprise, les employés ont été consultés pour l'achat de leurs camions. Leurs camions sont leurs outils de travail, ils en voulaient de très bons, efficaces, sécuritaires et fonctionnels. Ainsi Harvey Transport, qui a pour politique d'encourager les industries de la région, a commandé chez Kenworth, au Lac-St-Jean, une série de camions faits sur mesure.

### Actionnariat plutôt qu'autogestion

Jusqu'à maintenant, l'exercice du droit de gestion par les employés s'est limité à l'élection annuelle du conseil d'administration composé, aujourd'hui de 7 personnes. Il fut un temps où le conseil d'administration comptait plus de syndiqués que de cadres. Actuellement, le conseil est composé d'un seul syndiqué et de 6 cadres. Les employés détenant la majorité des actions, n'ont pas jugé opportun d'imposer aux administrateurs élus un mode de gestion plus participatif, ni de contrôler le conseil d'administration. On a préféré laisser entre les mains des administrateurs, expérimentés, le soin de gérer les affaires de la compagnie. Selon le président, M. Antonio Garbugli, c'est une sage décision: "Les employés pourraient sans doute être plus nombreux au Conseil d'administration, mais il faudrait pour cela qu'ils se donnent une formation académique en administration, ou passent un stage d'un an dans une entreprise autogérée". M. Marcel Simard, professeur à l'Ecole des relations industrielles de l'Université de Montréal, avançait, lors d'un colloque, l'hypothèse selon laquelle cette absence de revendications de contrôle sur la gestion d'ensemble de l'usine serait liée à la nature du travail fait par ses employés, alors que les camionneurs et les employés d'entretien, qui constituent la majorité des travailleurs syndiqués de cette entreprise, sont des ouvriers de métier, qui exercent encore un contrôle étendu sur l'organisation et la réalisation de leur travail. Quoiqu'il en soit, les cadres ont, d'année en année, accrus leur majorité au Conseil d'administration et fonctionnent selon le type de gestion que l'on trouve dans l'entreprise conventionnelle.

### Le Syndicat, toujours utile

Le Syndicat (C.S.N.) s'est maintenu dans l'entrprise, malgré toutes les difficultés que peut entraîner le fait que les employés actionnaires sont sésor-



**Jean-Marc Côté, représentant syndical C.S.N.**

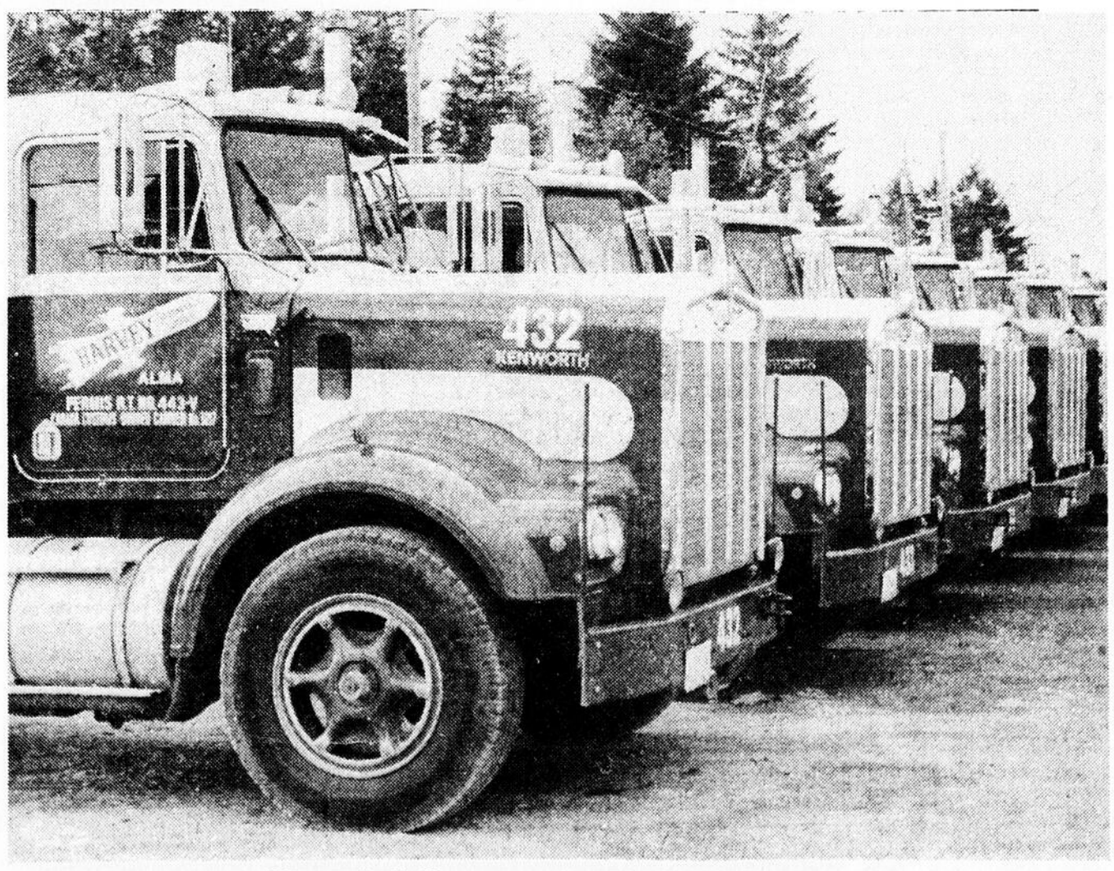
mais sujets à une double loyauté, envers le syndicat et envers les objectifs de leur entreprise et des administrateurs qui la gèrent. Il est certain que le syndicat peut difficilement, dans ces conditions, fonder son action sur un principe d'opposition. Son action revendicatrice se concentre essentiellement sur le terrain des avantages économiques immédiats. Le représentant syndical, M. Jean-Marc Côté, croit de toute façon que les droits des actionnaires et ceux des travailleurs sont deux choses bien différentes. Le syndicat a d'ailleurs réussi à obtenir des gains appréciables, si l'on considère que les salaires y sont de 10% plus élevés que ceux des concurrents. Lors de la dernière négociation, le syndicat a dû accepter des augmentations salariales réduites, qui devraient avoir éventuellement pour effet de ramener, à terme, les salaires à un niveau plus concurrentiel. Ce léger recul aura quand même eu pour effet de laisser planer des doutes chez les syndiqués quant aux problèmes que pose l'action syndicale dans une telle entreprise.

### Des soucis pour l'avenir

Qu'adviendra-t-il de Harvey Transport? Les employés en resteront-ils les propriétaires? Le président, M. Garbugli, croit que pour rentabiliser l'entreprise, faire concurrence aux autres compagnies de transport par camion, et l'implanter dans d'autres régions du Québec, il faudrait en venir à se fusionner ou s'associer à d'autres entreprises existantes de transport. Dans cette optique, l'actionnariat pratiqué chez Harvey Transport serait davantage un handicap qu'un atout.

Les employés n'étant plus menacés de perdre leur emploi, il devient dès lors plus difficile pour eux de faire un choix sur l'utilisation des revenus: obtenir des gains immédiats ou réinvestir pour la croissance de l'entreprise? On semble partagé sur la question. Qu'adviendrait-il si les employés vendaient leur première série d'action: l'entreprise appartiendrait-elle dorénavant aux administrateurs, puisqu'ils auraient plus de 50% des actions? La question a été posée à M. Côté, représentant syndical: "Il existe toujours un règlement selon lequel personne ne peut acquérir plus de $5,000 en actions et les employés qui ont la deuxième série d'actions de type privilégiées gardent toujours leur droit de vote: une action = un vote". Pour changer ce règlement, il faudrait que les administrateurs achètent la deuxième série d'actions. Les employés ont, par ce règlement, protégé l'actionnariat ouvrier chez Harvey Transport.

Harvey Transport aura prouvé le succès de l'actionnariat ouvrier dans une entreprise qui, sans cette formule d'organisation du travail, ne serait plus. Maintenant que les choses tournent rond, que les employés sont assurés de leur emploi et que l'entreprise veut prendre de l'expansion, qu'adviendra-t-il de l'actionnariat chez Harvey Transport? On se trouve à faire face aux problèmes de l'entreprise privée dans un monde capitaliste. Les employés sont-ils prêts à, par exemple, investir davantage dans la compagnie pour, qui sait, la sauver une seconde fois?




**Une partie de l'importante flotte de Harvey Transport.**

## Négociation collective en question

## *Médiation préventive*

Le Journal du Travail de décembre dernier rend compte d'un colloque intitulé "La négociation collective en question", qui s'est tenu en fin d'année à l'Université de Montréal. Ci-dessous nous reproduisons deux des expressions d'opinion formulées à cette occasion. Nous pourrons publier dans de prochaines éditions d'autres opinions intéressantes de personnalités dans le monde des relations industrielles.

M. Yves Duludes, coordonnateur du Service de médiation préventive du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, a présenté aux participants à l'atelier sur la médiation préventive et la négociation permanente l'objet et l'approche de la médiation préventive ainsi que les 2 phases et les différentes étapes dans son processus d'application.

#### Assainir les relations de travail

"L'objet de la médiation préventive c'est d'abord et avant tout l'assainissement des relations entre employeur et syndicat au sein de l'entreprise. Ainsi, l'approche préventive considère que l'état de détérioration plus ou moins prononcé des relations ou des rapports entre les parties constitue également une des principales causes de recours à l'affrontement et accentue souvent de façon dramatique le caractère conflictuel d'un très grand nombre de négociations."

#### Un règlement de compte

"La négociation collective, a poursuivi M. Duludes, ne constitue plus uniquement un moyen d'effectuer un nouveau partage ou d'établir de nouvelles règles mais également une occasion soit d'affirmer sa légitimité, soit de donner une leçon à l'adversaire ou de faire preuve de détermination."

"Fondamentalement, il ne s'agit plus d'une négociation mais effectivement d'un "règlement de compte" entre les parties."

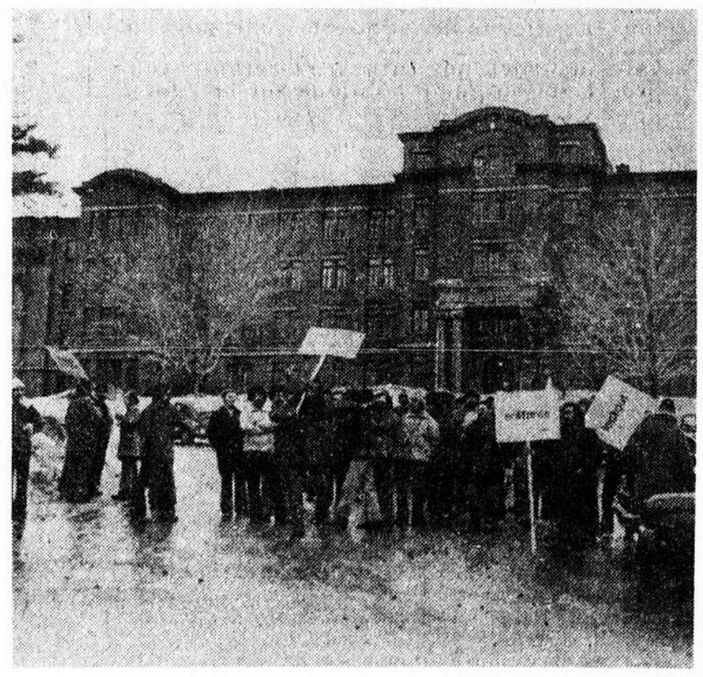
L'utilisation de la grève ou du lock-out dans ce processus a ses limites si l'on juge de son efficacité par les résultats obtenus.

Dans ce contexte, "la médiation préventive est un instrument à la disposition des parties pour les aider à éviter de se laisser entraîner dans une démarche conflictuelle ou à s'acheminer vers des rapports plus positifs si elles y sont déjà plus ou moins engagées".

#### Les étapes

"Une première étape consiste à aider les parties à dresser un état "objectif" de leurs rapports dans l'entreprise. Une deuxième étape particulièrement importante consiste à aider les parties à comprendre ce qui s'est passé."

Dans une troisième étape, il s'agit d'aider les parties à identifier les conditions qui permettraient d'assainir leurs relations dans l'entreprise et qui favoriseraient un effort conjoint dans la recherche de solutions qui tiennent à la fois compte des besoins et des intérêts des deux parties.



## *La bonne foi*

"L'importance de la bonne foi dans le dynamique des rapports collectifs" constitue l'élément fondamental d'une négociation, a affirmé M. Fernand Morin, professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal. "En cette matière d'ailleurs, a-t-il poursuivi, toute norme législative ou réglementaire trop précise pourrait produire des effets opposés à l'idéal de la libre négociation des parties. Peut-être aussi est-ce la raison du choix de cette formule sibylline de l'article 53 du Code du Travail: les négociations doivent commencer et se poursuivre avec diligence et bonne foi".

Que peut faire la loi pour assurer la bonne foi des négociations? "Il nous faut bien le rappeler, soutient M. Morin, la loi connait des limites certaines qui peuvent être facilement dépassées parfois par simple inadvertance et aussi, par témérité ou autoritarisme. En ce domaine, lorsque le législateur précise trop la façon de faire, les personnes visées peuvent alors se laisser conduire par ce cadre légal. Elles s'en tiennent alors à la lettre de la loi ou prennent la lettre comme s'il s'agissait d'un modèle ou d'un objectif".

A partir des publications usuelles des décisions, M. Morin a évalué l'enseignement de la jurisprudence du travail québécoise en matière de bonne foi. Elles lui ont permis d'établir que la Commission des relations ouvrières (devenue en 1961, la Commission des relations du travail) "se limitait à paraphraser la réalité même de la disposition légale sans trop préciser ou expliciter le contenu de cette obligation de négocier de bonne foi".

La Cour des Sessions de la paix, pour sa part, rendait, en 1961, une décision concernant l'affaire Coopérative Dorchester qui a beaucoup influencé les autres tribunaux jusqu'à ces jours. Selon cette approche, que le conférencier qualifie d'ailleurs de cyclopéenne, l'empoyeur qui ne rencontre pas le syndicat ne peut enfreindre l'obligation de négocier puisqu'il n'y a pas eu présence physique et participation intellectuelle et morale des deux parties.

Quant au Tribunal du Travail, M. Morin estime que "si on apprécie les conclusions pratiques auxquelles il aboutit généralement, on pourrait croire qu'il y aurait bonne foi lorsqu'il n'y a pas de preuves satisfaisantes de mauvaise foi".

Monsieur Morin a ensuite passé en revue les diverses façons d'administrer l'obligation de négocier de bonne foi au Canada et aux Etats-Unis. Les cinq législations de l'Ontario, de Terre-Neuve, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du fédéral ont une double obligation: la bonne foi et faire tout effort raisonnable.

# fourre-tout



marcel rivard

## L'année ne fait que commencer

**Et puis, comment avez-vous aimé votre première semaine complète et supposément normale de la nouvelle année 1981? Et au travail, tout a fonctionné sur les roulettes?**

**Ah, je vois: vous avez déjà fléchi, vous avez déjà manqué aux trois ou quatre petites résolutions, pourtant faciles à respecter, que vous aviez prises avant le Jour de l'An.**

**Ca ne fait rien, vous aurez l'occasion de vous reprendre au prochain Jour de l'An.**

**Et la situation économique régionale, vous la trouvez comment? Difficile à dire, n'est-ce pas?**

**Ne vous en faites pas, car vous avez déjà établi un budget serré qui vous permettra de vivre.**

**Parlant d'argent, vous savez que très bientôt, vous aurez à rédiger votre déclaration d'impôt; déjà, le fédéral a fait parvenir ses formules. Si ça peut vous encourager...**

## Est-ce à cause du football?

Je ne le sais pas, au juste, si c'est à cause du football qui tire à sa fin, mais qu'il me semble que la programmation de la télévision, en fin de semaine, est d'un morne...

Bien sûr, comme à chaque fin de semaine, il y a de bons films, en autant qu'on soit relié à un réseau de télédistribution, mais pour ce qui est du reste...

Aujourd'hui, je retiendrai néanmoins, pour ceux qui ne l'ont pas vu, la descente en ski du mont Everest; c'est à 13h00 à CFCF; aussi, je regarderai le combat des poids lourds: Len Spinks contre Bernardo à 16h00 à CFCF, de même que le match entre les Nordiques de Québec et le Canadien de Montréal, à 2h00 au résau français de RC.

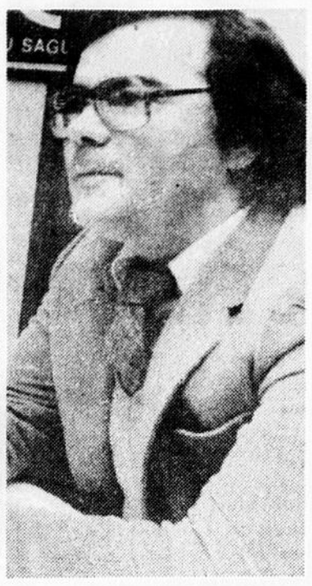
Le seul film qui retiendra mon attention pour aujourd'hui, c'est celui de 23h15 à CKRS, intitulé "La Scoumoune" avec Jean-Paul Belmondo, Claudia Cardinale et Michel Constantin.

Pour demain, maintenant...

Ah! il y aura les grandes semi-finales de football devant servir à déterminer les équipes qui se disputeront le Super Bowl. A 13h00, les Cowboys de Dallas affronteront les Eagles de Philadelphie, et à 16h30, les Raiders d'Oakland prendront la mesure des Chargers de San Diego.

En soirée, trois films: à 20h00, à RC, "La Grâce"; une demi-heure plus tard, à WEZF, "High Plains Drifter" qui, d'après un copain, est le premier western fantastique; à 21h30, encore à CKRS, "Mourir à tue-tête"; et à minuit à CFCF, "The Beasts Are on the Streets".





## Présidence des journalistes

C'est mercredi matin que se réuniront les membres du Cercle de presse du Saguenay pour la tenue de leur assemblée générale annuelle.

Comme pour chaque assemblée générale annuelle, on entendra plusieurs rapports au sujet du dernier exercice et les membres seront sans doute appelés à se prononcer sur certains projets de résolution.

Et les journalistes auront à s'élire un nouveau bureau de direction. Le président sortant est le journaliste Richard Laprise (à gauche), de la station de télévision chicoutimienne CJPM, qui ne sait pas encore s'il demandera un renouvellement de mandat; il se pourrait qu'Yvan Asselin, directeur de l'information de Radio-Canada, à Chicoutimi, soit sur les rangs au poste de président.

## voix du pays



## Deuxième numéro

"Voix du pays", le nouveau journal mensuel de la Société nationale des Québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean, vient de publier son deuxième numéro.

On sait déjà que ce journal est "voué à la défense et mise en valeur du patrimoine et des intérêts nationaux des Québécois"; si on l'ignore et qu'on prend rapidement connaissance du contenu de cette nouvelle publication, ça ne prend pas grand temps pour le savoir...

Il y a beaucoup de textes régionaux, mais aussi beaucoup d'articles à caractère national.

Un petit conseil si vous pouvez mettre la main sur ce numéro: prenez connaissance de l'article au sujet de la Corporation des métiers d'art grâce à laquelle, peut-on lire, de Dolbeau à La Baie, la région compte désormais un puissant réseau de toutes disciplines.

## La prière à l'école...

**Samedi prochain, de 10 à 16 heures, à l'école Benoît-Duhamel, de Roberval, aura lieu une journée de ressourcement ouverte à tous les chrétiens.**

**Cette rencontre aura pour thème "La prière à l'école des grands priants" et sera animée par l'abbé Fernand Laroche.**

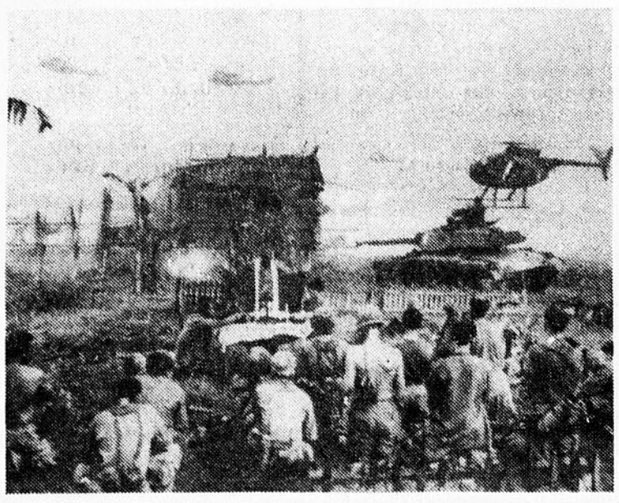
**On demande aux participants d'apporter leur Bible et chacun veillera à s'occuper de son dîner.**



## Jeunesses musicales

Le prochain concert des Jeunesses Musicales au Saguenay mettra en vedette la violonniste Angèle Dubeau.

Il aura lieu le dimanche, 25 janvier, à compter de 20 heures, au Centre culturel de Jonquière, et trois jours plus tard, soit le 28, à 20h30, à l'Auditorium Dufour, de Chicoutimi.



## Films de grand prestige au ciné-club

Le Ciné-club de l'Auditorium Dufour, mis sur pied conjointement par le conseil de vie étudiante du Cegep de Chicoutimi, la Coopérative de développement culturel de Chicoutimi et le Service socioculturel de l'Université du Québec à Chicoutimi, a une excellente programmation pour sa saison hivernale, programmation qui vient tout juste d'être rendue publique.

Pour commencer la saison, les cinéphiles pourront voir "C'est l'Apocalypse" qui sera sur l'écran dès le 19 janvier; les cinéphiles savent qu'il s'agit d'un drame de guerre réalisé par l'unique Francie Ford Copolla. Il ne reste à espérer que le rendement sonore, à l'auditorium, sera meilleur que celui qui a été transmis lors de son apparition dans une salle commerciale il y a quelques mois.

## Beau film d'animation

**Voici un spectacle que toute la famille peut voir et qui saura sûrement réjouir les plus jeunes: le film "Tour du monde des amoureux de Peynet".**

**Il s'agit d'un film comportant des décors naturels avec des personnages d'animation.**

**C'est l'histoire de deux enfants qui, après leur mort accidentelle, reçoivent aux portes du ciel la permission de retourner sur terre et d'en faire le tour; c'est ainsi qu'on les retrouve dans plusieurs pays qu'ils visitent et dont ils s'étonnent des richesses.**

**Le film sera présenté demain après-midi, à compter de 14 heures, à l'Auditorium Dufour, de Chicoutimi.**



## Dans un cimetière militaire

Voici l'hélice d'un avion militaire de la Deuxième Guerre mondiale qu'un plongeur américain, Al Olson, a retrouvé dans le lac Michigan il y a quelques jours.

Olson prétend qu'une cinquantaine d'avions militaires de cette époque sont présentement sous les eaux du Michigan, à moins de 12 milles du quai de Chicago: un vrai cimetière militaire, affirme-t-il.

Ce ne serait pas la première fois que quelqu'un dit qu'à la fin du dernier conflit mondial, les autorités militaires se sont débarrassé de certains équipements en les "coulant". Des témoignages en ce sens ont déjà été entendues pour ce qui est du fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Tadoussac et des Escoumins; il y en a d'autres qui prétendent que le Saguenay, non loin de son embouchure, aurait servi aussi de dépotoir militaire...

# horaire

(3) CJBR-TV (5) CBJET-TV (6-10) CJPM-TV (7) WEZF-TV (8) Radio-Québec (9) TVFQ (11) CFCF-TV (4-12) CKRS-TV

## samedi 10 janvier

### 6h00

**CFCF** — UNIVERSITY OF THE AIR.

### 6h30

**CFCF** — CIRCLE SQUARE.

### 7h00

**CFCF** — STORYTIME.

**WEZF** — VALLEY OF THE DINOSAURS.

### 7h30

**CFCF** — THE HILARIOUS HOUSE OF FRIGHTENSTEIN.

**WEZF** — GIGGLESNORT HOTEL.

### 8h00

**WEZF** — THE SUPERFRIENDS HOUR.

### 8h30

**CKRS - CJBR** — PASSE-PARTOUT.

**CFCF** — ROCKET ROBIN HOOD.

### 9h00

**CJPM** — FUSEE XL-5.

**CKRS - CJBR** — CANDY.

**CBJET** — SESAME STREET.

**WEZF** — FONZ AND THE HAPPY GANG.

### 9h30

**CJPM** — ESCADRILLE SOUS-MARINE.

**CKRS - CJBR** — PACHAT.

**CFCF** — POPEYE.

**TVFQ** — QUATRE SAISONS.

**WEZF** — THE RICHIE RICH/SCOOBY & SCRAPPY DOO SHOW.

### 10h00

**CJPM** — POLY A VENISE.

**CKRS** — LES PIERRAFEU.

**CBJET** — WATER MARGIN.

**CFCF** — BATTLE OF THE PLANETS.

**CJBR** — LES HEROS DU SAMEDI.

### 10h30

**CJPM** — LES SATELLIPOPETTES.

**CKRS** — HEIDI.

**CFCF** — SWISS FAMILY ROBINSON.

**TVFQ** — EVENEMENTS SPORTIFS. (2 h.).

**WEZF** — THUNDARR THE BARBARIAN.

### 11h00

**CJPM** — PERDUS DANS L'ESPACE.

**CKRS - CJBR** — STAR TREK.

**CBJET** — RAY GRIFF'S UPTOWN COUNTRY.

**CFCF** — LET'S GO!

**WEZF** — HEATHCLIFF AND DINGBAT.

### 11h30

**CKRS - CJBR** — TELEJEANS.

**CBJET** — MUTUAL OF OMAHA'S WILD KINGDOM.

**CFCF** — OCEANS ALIVE.

**WEZF** — THE PLASTIC MAN/BABY PLAS SUPER COMEDY SHOW.

### 12h00

**CJPM** — SAMEDI MIDI. Anim.: Roger Gosselin. "Jet-set international", avec Douglas Léopold. "Les récits du Capitaine", avec Michel Noel. "Un peu de tout", avec Manon Lépine. "Le sport", avec Rhéaume Brisebois. "C'est écrit dans le ciel", avec Louise Haley. "Essais d'automobile", avec Jacques Duval. "Motoneige", avec Pierre Leroux. (2 h.).

**CKRS - CJBR** — LES ANANAKS. (60 min.).

**CBJET** — WHAT'S NEW. Anim.: Wayne Thompson et Marie-Claude Lavallee. Rep.: Lon Appleby.

**CFCF** — THE BUGS BUNNY/ROAD RUNNER HOUR.

**WEZF** — ABC WEEKEND SPECIALS.

### 12h30

**CBJET** — NEWS FROM ZOOS. Avec la voix de Carl Banas. — Les premières loutres marines élevées en captivité; des ouistitis à l'heure du repas; les girafes sont déménagées. REPRISE.

**TVFQ** — SOIREE CULTURELLE. (3 h.).

**WEZF** — AMERICAN BANDSTAND. Anim.: Dick Clark. (60 min.).

### 13h00

**CKRS** — COSMOS 1999. Avec Martin Landau et Barbara Bain.

**CBJET** — REACH FOR THE TOP. Anim.: Bob Cadman et Stan Gibbons.

**CFCF** — SATURDAY AT THE MOVIES. "The Man Who Skied Down Everest" (5) — Jap. 1971. Documentaire d'I. Zeniya. — En 1970, un champion de ski japonais entreprend une expédition qui doit lui permettre de descendre les pentes du Mont Everest dans les Himalayas. — Montage fait au Canada d'un matériel japonais préexistant. Ensemble assez intéressant. Scènes bien photographiées. Traitement superficiel. — E. (2 h.).

**CJBR** — FEMME D'AUJOURD'HUI.

### 13h30

**CBJET** — CONSUMERSCOPE. "Alternate Sources of Energy". Anim.: Kathy Keefler. Rep.: Stéphanie Brunelle. REPRISE.

**WEZF** — BONANZA. Avec Lorne Greene, Pernell Roberts, Dan Blocker, Michael Landon et Jack Warden.

### 14h00

**CJPM** — JANETTE VEUT SAVOIR. Anim.: Janette Bertrand. — Qui sont les "Grands Frères" et les "Grandes Soeurs"?

**CKRS - CJBR** — DECLIC. "Ombres et lumière".

**CBJET** — PAR 27.

### 14h30

**CKRS - CJBR** — CINE-FAMILLE. "Brioche". Pol. Film d'A. Sokołowska. — Une orpheline de huit ans aux cheveux couleur carotte et surnommée Brioche, va vivre chez son oncle, son tuteur. Dans la maison de banlieue qu'elle habite désormais, elle doit affronter tout un petit monde hostile. (90 min.).

**CBJET** — YOU CAN DO IT. Anim.: Jon Eakes, Don McGowan et Pat Vickers. — Comment imperméabiliser les murs du sous-sol; la décoration d'une chambre; comment identifier la valve d'eau principale.

**WEZF** — PROFESSIONAL BOWLERS TOUR. "$125,000 Miller High Life Classic". — Du Brunswick Wonderbowl d'Anahein de Californie. Comm.: Chris Schenkel et Nelson Burton jr. (90 min. appr.). EN DIRECT.

### 15h00

**CJPM** — JUSTICE POUR TOUS. "Le logement". Anim.: Me Louis-Paul Allard. Avec Andrée Boucher, Pierre Gobeil et Michel Mongeau. Inv.: Me Anne Morin. REPRISE.

**CBJET** — SPORTS WEEK-END. Anim.: Ernie Afaganis. — 16 athlètes canadiens s'affrontent dans diverses disciplines sportives. Parmi les participants, Wayne Gretzky, Darryl Sittler, Lanny MacDonald, Dave Fennell, Wally Buono, Gaétan Boucher, etc. Comm.: Tom McKee, Don Wittman et Brian Budd. "World Cup Skiing Competitions". — De Val d'Isère, Val Gardena, Cortina et St. Moritz, descentes masculines. "Canadian Speedskating Championships". — De Ste-Foy, Québec. "Garmisch Downhill Race". "Dog Sledding". (3 h.).

**CFCF** — SUPERSTARS OF WRESTLING.

### 15h30

**CJPM** — CA SE PASSE CHEZ NOUS. Anim.: Claude Poulin.

**TVFQ** — TOUS CONTRE TROIS.

### 16h00

**CJPM** — AH! QUELLE FAMILLE. "Bon voisinage", avec Henry Fonda, Janet Blair et Darleen Carr. — Cindy et Bob se prennent d'amitié pour des hippies, nouveaux venus dans le voisinage, mais les autres résidents ont une toute autre réaction. REPRISE.

**CKRS** — A COMMUNIQUER. (60 min.).

**CFCF** — WIDE WORLD OF SPORTS. "World Women Judo Championship". "Heavyweight Fight". — Combat de boxe catégorie poids lourd opposant Len Spinks à Bernardo. "The Acropolis Car Rally". — De Grèce, rallye automobile. (2 h.).

* **WEZF** — WIDE WORLD OF SPORTS. "Hula Bowl". — De Honolulu, Hawaii.

### 16h30

**CJPM** — GOLDORAK.

**TVFQ** — ACTUALITES REGIONALES.

### 17h00

**CJPM** — JEUNESSEXPRESS.

**CKRS** — CINEMA DE 17 HEURES. "Ouragan sur le Caine" (The Caine Mutiny) (4) — E.-U. 1953. Drame d'E. Dmytryk avec Humphrey Bogart, Van Johnson et Jose Ferrer. — Un officier de marine passe en cour martiale pour avoir pris la place de son capitaine. — Film de qualité. Personnages bien marqués. Intérêt documentaire. Très bonne interprétatio. — A. (2 h. appr.).

**CJBR** — LA COURSE AUTOUR DU MONDE. Anim.: Reine Malo. — Des représentants de quatre pays, dont deux Canadiens, Jean Lavallée et Jean-Louis Boudou, participent à cette course de jeunes reporters-cinéastes à travers les cinq continents. (60 min.).

**TVFQ** — QUATRE SAISONS.

### 17h50

**CJPM** — JEUNES 81. Anim.: Lyson Hovington.

### 18h00

**CJPM** — ET CA TOURNE. Anim.: Alain Montpetit. Inv.: The Start, Luva, Dwane Ford, France Gauthier et Nanette Workman.

**CBJET** — NEWS.

**CFCF** — PULSE. Avec Brian Britt.

**CJBR** — LE TELEJOURNAL. Avec Michel Benoit. EN DIRECT.

**R.-Q.** — PASSE-PARTOUT.

**TVFQ** — EVENEMENTS SPORTIFS. "Foot U.E.F.A.". — Eintracht-Francfort/Sochaux. "Automag". (2 h.).

### 18h05

**CJBR** — NOIR SUR BLANC. Anim.: Denise Bombardier. — Débat sur le livre. — Revue de presse. — Interviews. — Suggestions de livres. — Entretien de la semaine. EN DIRECT.

### 18h30

**CBJET** — CRITICAL PATH. Anim.: Bob Burns et Stanley Hartt.

**CFCF** — TRAVEL '81. Anim.: Jack Curran.

**R.-Q.** — PLANETE. Regard sur la vie et la culture tchèque.

### 19h00

**CJPM** — SOIREE CANADIENNE. "St-Sauveur-des-Monts", comté de Terrebonne". Anim.: Louis Bilodeau. — 140e anniversaire de cette municipalité. (60 min.).

**CKRS - CJBR** — PIERRE ET COMPAGNIE.

**CBJET** — BREAKING AWAY. Avec Shaun Cassidy, Barbara Barrie et Vincent Gardenia.

**CFCF** — BUCK ROGERS. Avec Gil Gerard, Erin Gray et Wilfrid Hyde-White. (Par exception 2 h.).

**R.-Q.** — L'AUBE DES HOMMES. Avec le professeur Pierre-Paul Grasse. — Les premiers moments de l'homme.

**WEZF** — NOSTALGIA THEATRE.

### 19h30

**WEZF** — SOUP MAN. SPECIAL.

### 20h00

**CJPM** — LES GRANDS SPECTACLES. "Madame Bijoux" (Lady Ice) (5) — E.-U. 1973. Drame policier de T. Gries avec Donald Sutherland, Jennifer O'Neill et Robert Duvall. — Un inspecteur d'assurances sur la piste de diamants volés se lie avec la fille d'un homme qu'il soupçonne de recel. — Scénario conventionnel. Eléments habituels au genre. Interprètes peu convaincants. (2 h.).

* **CKRS - CJBR - CBJET** — HOCKEY. Ligue nationale. Conference Prince de Galles. Du Forum de Montréal, les Nordiques de Québec vs les Canadiens. Comm. au réseau français: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Anal.: Gilles Tremblay. Au réseau anglais: Bob Cole, Mickey Redmond et Dick Irvin. (3 h. appr.). EN DIRECT.

**R.-Q.** — CINEASTES A L'ECRAN. Anim.: Michèle Rossignol. Inv.: Alain Sauvé, réalisateur de "Des astres et désastres".

* **TVFQ** — SOIREE CULTURELLE. "Gai lézard, bois ton soleil", avec Michel Grisoni, François Dalou, Patrice Keller et Magali Barbantan. — La naissance de l'amitié entre Frédéric Mistral et Charles Gounod. "Messieurs les jurés: l'affaire Lieutort", avec Maurice Garrel, Anne Deleuze et Sady Rebbot. — Le 12 novembre 1976, on trouve les corps d'Anne-Marie Lieufort et de ses trois enfants inanimés dans leur appartement. Suicide par le gaz ou crime prémédité? (3 h.).

**WEZF** — BREAKING AWAY. Avec Shaun Cassidy, Barbara Barrie et Vincent Gardenia. (60 min.).

### 21h00

**CFCF** — ACADEMY PERFORMANCE.

**WEZF** — THE LOVE BOAT. Avec Gavin MacLeod, Bernie Kopell et Lauren Tewes. (60 min.).

### 21h30

**R.-Q.** — AMERICA. "Le choc". Anim.: Alistair Cooke. — L'Amérique sombre et déprimée de la grande crise économique. (60 min.). REPRISE.

### 22h00

**CJPM** — SUR LA SELLETTE. Anim.: Pierre Tremblay.

**WEZF** — FANTASY ISLAND. "My Late Lover", avec Ricardo Montalban, Herve Villechaize et Eva Gabor. — Une femme tente de reprendre sa vie en main après la mort de son mari. "Sanctuary", avec Bobby Sherman. — Un homme n'a que douze heures pour retrouver le tueur qui l'a empoisonné.

### 22h29

**CJPM** — LA QUOTIDIENNE.

### 22h30

**CJPM** — LES NOUVELLES TVA.

**CKRS - CJBR** — LE TELEJOURNAL.

* **R.-Q.** — IMAGE PAR IMAGE. "Belle de jour" (3) — Fr. 1967. Drame psychologique de L. Bunuel avec Catherine Deneuve, Jean Sorel et Michel Piccoli. — Une jeune femme est victime d'un chantage parce qu'elle est "hôtesse" dans une maison de rendez-vous. — Mélange habile de fantaisie et de realite. Mise en scene rigoureuse. C. Deneuve remarquable. (1 h. 40).

### 22h50

**CJPM** — SPORTS.

**CKRS - CJBR** — NOUVELLES DU SPORT.

### 23h00

**CBJET - WEZF** — NEWS.

**TVFQ** — LES DESCENDANTS.

### 23h05

**CJPM** — DERNIERE EDITION. Avec Daniel Giguère.

### 23h10

**CKRS - CJBR** — LA POLITIQUE FEDERALE.

### 23h15

**CJPM** — CINE WEEK-END. "Feu à bout portant" (Gordon's War) (6) — E.-U. 1979. Mélodrame de J. Hardy avec Jennifer O'Neill, Perry King et Robert Reed. — Les mésaventures de la fille d'un officier sudiste pendant la guerre de Sécession. — Intrigue chargée et peu plausible. Interprétation artificielle. (2 h. appr.). "The Adding Machine" (6) — G.-B. 1968. Comédie fantaisiste de J. Epstein avec Milo O'Shea, Phyllis Diller et Billie Whitelaw. — Après avoir tué son patron, un comptable frustré se retrouve dans l'au-delà. — Adaptation laborieuse d'une pièce des années 30. Sujet dépassé. Humour forcé. (2 h. appr.).

### 01h10

**CKRS - CJBR** — CINE-NUIT. "Le devoir de français" (2e partie). — Fr. 1977. Drame de J.-P. Blanc avec Frédéric Andrei, Clémentine Amoureux et Michèle André. — L'avènement de la guerre en 1939 marque la séparation de deux amis pensionnaires dans un lycée de Paris.

AUJOURD'HUI SUR LE CABLE NOUS VOUS SUGGERONS LES EMISSIONS MARQUEES DE CE SIGNE *

J'ai décidé! Je m'abonne

télésag 545-1112

Regardez nos émissions sur la vie communautaire au canal 13 en soirée.

# dimanche 11 janvier

### 7h30

**CFCF** — DAY OF DISCOVERY.

### 8h00

**CFCF** — REX HUMBARD. (60 min.

**WEZF** — JONNY QUEST.

### 8h30

**CKRS - CJBR** — PASSE-PARTOUT.

**CBJET** — THIS IS THE LIFE.

**WEZF** — DEVLIN.

### 9h00

**CJPM** — IL EST ECRIT.

**CKRS - CJBR** — LE PETIT CASTOR.

**CBJET** — MUSIC AND THE SPOKEN WORD.

**CFCF** — ORAL ROBERTS PRESENTS.

**WEZF** — JERRY FALWELL.

### 9h30

**CJPM** — REX HUMBARD.

**CKRS - CJBR** — GRISU, LE PETIT DRAGON.

**CBJET** — HOBBLEDEHOY.

**CFCF** — THE JIMMY SWAGGART SHOW.

**TVFQ** — FEMININ-PRESENT. (2 h. 30).

### 9h45

**CKRS - CJBR** — EN TERRE SAINE.

### 10h00

**CKRS - CJBR** — LE JOUR DU SEIGNEUR. (60 min.).

**CBJET** — STAR TREK.

**CFCF** — THE HELLENIC PROGRAM.

**WEZF** — CELEBRATING CHRIST. (60 min.).

### 10h30

**CJPM** — 2,000 ANS APRES JESUS-CHRIST.

**CFCF** — TELEDOMENICA. (2 h. 30).

### 11h00

**CJPM** — PATROUILLE DU COSMOS.

**CKRS** — THE LAWRENCE WELK SHOW. (60 min.).

**CBJET** — SCIENCE INTERNATIONAL.

**CJBR** — D'HIER A DEMAIN.

**WEZF** — DUDLEY DORIGHT.

### 11h30

**CBJET** — MAN ALIVE.

**WEZF** — ANIMALS, ANIMALS, ANIMALS.

### 12h00

**CJPM** — LE BRUNCH. Anim.: Serge Laprade. "Les mille feuilles", avec Reine Malo ou Georges-Hébert Germain. "La scène", avec Monique Vigneault. "Son et images", avec René Homier-Roy. "Table tournante", avec Yves Taschereau. "Le fouineur", avec Edward Remy. "Les créateurs". "Café-mode". "Moment tendre", avec Serge Laprade. (2 h.).

**CKRS - CJBR** — LA SEMAINE VERTE. Emission inscrite sous toute réserve à cause du football. Anim.: Yvon Leblanc. "Dossier". — L'agriculture sur l'île Jésus. Comm.: Gustave Larocque. "Chronique horticole". — Le traitement contre les insectes, à l'intérieur. "Commentaires sur l'actualité agricole". "Court sujet", avec Jean-Guy Roy. — Un nouvel abattoir de la Fédérée à Princeville. (60 min.).

**CBJET** — MEETING PLACE. Emission inscrite sous toute réserve à cause du football. Prés.: Bruce Alton. — Service dominical célébré en la St. Anthony's Roman Catholic Church d'Edmonton. Célébrants: les révérendsKarl Raab et Robert Part. (60 min.).

**TVFQ** — AUTO-MOTO.

**WEZF** — ISSUES AND ANSWERS. EN DIRECT.

### 12h30

**TVFQ** — LES NOUVEAUX RENDEZ-VOUS. SPECIAL.

**WEZF** — DIRECTIONS. "The Moral Americans 1980". Dernière de trois parties avec le révérend Jerry Falwell, chef de la "Moral Majority", organisation religieuse qui est en partie responsable de la victoire des Républicains lors des dernières élections.

### 13h00

**CKRS - CFCF -CJBR** — A COMMUNIQUER.

**CBJET** — COUNTRY CANADA. Emission inscrite sous toute réserve à cause du football.

**WEZF** — FORUM 22.

### 13h30

**CBJET** — HYMN SING. Emission inscrite sous toute réserve à cause du football.

**WEZF** — BONANZA. "Old Sheba", avec Lorne Greene, Dan Blocker, Pernell Roberts, Michael Landon et William Demarest. — Lorsque le propriétaire d'un cirque se déclare incapable de les payer pour leur travail, Hoss et Littie Joe s'emparent de son éléphant. (60 min.). REPRISE.

### 14h00

**CJPM** — UN MONDE A SAVOIR. Anim.: Gérard Lareault. — L'aspect scientifique des jardins zoologiques.

**CBJET** — A COMMUNIQUER. Voir encadré FOOTBALL AMERICAIN.

**TVFQ** — APOSTROPHES.

* **WEZF** — MOVIE. "Hamlet" (2) — G.-B. 1948. Adaptation de la pièce de Shakespeare réalisée et interprétée par Laurence Olivier avec Jean Simmons et Basil Sidney. — Convaincu qu'il doit tuer son oncle pour venger son père, Hamelet ne se résout pas à poser le geste fatal. — Film de grande qualité. Photographie très soignée. Interprétation remarquable. (3 h.).

### 15h00

**CJPM** — D'UNE POLITIQUE A L'AUTRE. Anim.: Me Simon Noel.

### 15h15

**TVFQ** — SALUT L'ACCORDEON.

### 15h30

**CJPM** — LES DEBATS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE. Anim.: Charles DeBlois.

**R.-Q.** — INITIATION A LA COOPERATION. "Des coopératives d'alimentation". Reprise.

**TVFQ** — FENETRE SUR...

### 16h00

**CJPM** — INFORMATION-VOYAGES.

**CKRS** — A COMMUNIQUER.

**CFCF** — THE UNTAMED WORLD. Emission inscrite sous toute réserve. "Dogon I". — L'histoire, la culture et la vie des Dogons, une vieille tribu africaine qui habite sur les hauts plateaux bordant le bassin du fleuve Niger. REPRISE.

**CJBR** — LA REVOLUTION ROMANTIQUE. Emission inscrite sous toute réserve à cause du football. "Les fureurs du théâtre romantique", avec Jean-Pierre Calfon, François Chaumette et Mathieu Carrière. — L'Antiquité dont on avait cru l'hégémonie universelle, doit faire place à une soif croissante d'émotions fortes. Le théâtre romantique est un ouragan de passions. (60 min.).

**R.-Q.** — INITIATION A L'ECONOMIE DU QUEBEC. "Les décisions économiques de l'Etat". Reprise.

**TVFQ** — ACTUALITES REGIONALES.

### 16h30

**CJPM** — SPORT MAG. Anim.: Michel Champagne et Jacques Moreau. — Rétrospective des événements sportifs de la semaine. (60 min.). EN DIRECT.

**CFCF** — QUESTION PERIOD. Emission inscrite sous toute réserve à cause du football.

**R.-Q.** — L'EVOLUTION DE L'HOMME. "Qui a ouvert le bal?" et "Etre ou ne pas être". (60 min.).

### 17h00

**CBJET** — NEWS. Emission inscrite sous toute réserve à cause du football.

**CFCF** — THE PALACE. Emission inscrite sous toute réserve à cause du football. Anim.: Jack Jones.

**CJBR** — SECOND REGARD. Emission inscrite sous toute réserve à cause du football. "Une visite au mont Athos". Première de deux parties. Int.: Mireille Lanctôt. — Sorte de montagne sacrée de Grèce, le mont Athos est le foyer le plus important de l'Eglise orthodoxe depuis le Xième siècle.

**TVFQ** — FEMININ-PRESENT.

### 17h30

**CJPM** — ARTS ET SPECTACLES.

**CBJET** — NIKKOLINA. Emission inscrite sous toute réserve à cause du football. SPECIAL. "Two Generations Find Each Other", avec Johanne Hinterseer, Rosalia Maggio et Antonis Mihalidis. — Une jeune Canadienne d'origine grecque fait face à de sérieux problèmes d'identité et l'arrivée de sa tente Sofia ne fait qu'aggraver la situation. REPRISE.

**R.-Q.** — LA PUBLICITE AU QUEBEC.

**WEZF** — SHA NA NA.

### 17h45

**CJPM** — GENS D'ICI.

### 18h00

**CJPM** — AU ROYAUME DES ANIMAUX. "Le retour des flamants".

**CKRS** — LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY.

**CBJET** — DISNEY'S WONDERFUL WORLD. Emission inscrite sous toute réserve à cause du football. "Old Yeller". Dernière de deux parties avec Dorothy McGuire, Tommy Kirk et Fess Parker. — Au Texas, un jeune garçon se prend d'amitié pour un chien errant qui, par la suite, sauvera la vie à ses nouveaux maîtres. (60 min.). Sous réserve.

**CFCF** — PULSE. Emission inscrite sous toute réserve à cause du football. Avec Brian Britt.

**CJBR** — HEBDO-DIMANCHE. Emission inscrite sous toute réserve à cause du football.

**R.-Q.** — LA PUBLICITE AU QUEBEC. "De l'icone a l'iconique". Reprise.

**WEZF** — ABC WORLD NEWS TONIGHT.

### 18h30

**CJPM** — AU PAYS DE CHANTERELLE. Anim.: Pierrette Boucher.

**CFCF** — AS IT IS. Emission inscrite sous toute réserve à cause du football. "Contraceptive Spray". Anim.: Marilyn Weston. — Le docteur George Tollis parle d'un produit qu'il met au point et qui réduirait les désirs sexuels.

**R.-Q.** — PLANETE. "La lune de la mi-automne". — L'enfance vietnamienne.

**WEZF** — MUTUAL OF OMAHA'S WILD KINGDOM. Narr.: Marlin Perkins et Stan Brock.

### 19h00

**CJPM** — CAPITAINE FLAM.

**CKRS - CJBR** — CHEZ DENISE. "Jean-Paul joue et perd". Texte de D. Filiatrault avec Denise Filiatrault, Benoit Marleau, André Montmorency, Danielle Fichaud et Claude Blanchard. — En jouant au poker, Jean-Paul contracte une dette importante envers Slim, qui exige un remboursement à courte échéance.

**CBJET** — THE BEACHCOMBERS. "Sailaway", avec Bruno Gerussi, Robert Clothier, Rae Brown, Juliet Randall et Heath Lamberts. — Nick enseigne les rudiments de la voile à Harv Haywood qui songe à faire en solitaire un voyage autour du monde.

**CFCF** — McGOWAN'S MONTREAL. Anim.: Don McGowan. (60 min.).

**R.-Q.** — MOI. "Moi, je parle". — La prise de possession de la parole, la notion de temps et la motricité.

**WEZF** — THOSE AMAZING ANIMALS. Anim.: Priscilla Presley, Burgess Meredith et Jim Stafford. (60 min.).

### 19h30

**CJPM** — V.I.P. "Michel Tremblay". Anim.: André Robert. — Hommage à un auteur qui a révolutionné le théâtre québécois. Inv.: Clémence DesRochers, Denise Proulx, André Brassard, Jacques Hébert, Janette Collins et Michel Dary. (60 min.).

**CKRS - CJBR** — LES BEAUX DIMANCHES. "Faut voir ça: Concert rock, Robert Leroux". Inv.: François Guy et Claude Garden. (60 min. appr.).

**CBJET** — THE MUPPET SHOW.

**R.-Q.** — NATIONAL GEORGRAPHIC. "L'odyssée du tigre". — Thor Heyerdahl dirige l'expédition du Tigre, un bateau en roseau semblable à ceux qu'auraient construits les Sumériens il y a 5,000 ans. (60 min.).

**TVFQ** — AUTO-MOTO.

### 20h00

**CBJET** — SUPERSPECIAL. "Shadows and Light". — Spectacle de Joni Mitchell enregistré lors d'une tournée qu'elle effectuait récemment. Accompagnée de ses musiciens, elle interprète des succès de "Court and Spark", "The Hissing of Summer Lawns" et "Heijira". (60 min.).

**CFCF - WEZF** — CHARLIE'S ANGELS. "Ula Angels", avec Jaclyn Smith, Cheryl Ladd, Tanya Roberts, David Doyle et Gene Barry. — Les Angels enquêtent lorsque le propriétaire d'une boîte de nuit d'Honolulu est enlevé et qu'une rançon d'un million de dollars est exigée. (60 min.).

* **TVFQ** — LES NOUVEAUX RENDEZ-VOUS. Anim.: Eve Ruggierie. Inv.: Dalida, Julio Eglesias, Charlotte Rampling, Woody Allen, Didier Decoin et plusieurs autres.

### 20h30

**CJPM** — VEDETTES PLUS. "Les trois L". — Il s'agit de Donald Lautrec, Michel Louvain et Pierre Lalonde. (60 min.).

**CKRS - CJBR** — LES BEAUX DIMANCHES. Heure de diffusion approximative. "La grâce" (4) — Fr. 19769. Comédie de P. Tchernia avec Michel Serrault, Rosy Varte et Roger Carel. — Un homme droit cherche à se débarrasser d'une auréole que lui a valu sa vertu. — Film tourné pour la télévision. Scénario tiré d'une nouvelle de Marcel Aymé. Humour acide.

**R.-Q.** — EDWARD & MRS. SIMPSON. "La décision". Cinquième de sept parties avec Edward Fox et Cynthia Harris. — Détermine à épouser Wallis Simpson, Edouard informe sa famille qu'il ne peut accepter d'être couronne roi. (60 min.).

### 21h00

**CBJET** — SHARING THE SECRET-SELECTED GAY STORIES. Documentaire de John et Rose Kasterne sur la vie de quelques homosexuels canadiens. (90 min.).

**CFCF** — VEGAS. Avec Robert Urich, Bart Braverman et Phyllis Davis.

* **WEZF** — SUNDAY MOVIE. "High Plains Drifter" (4) — E.-U. 1973. Western réalisé et interprété par Clint Eastwood avec Walter Barnes et Verna Bloom. — Un inconnu consent à assumer la protection d'un village mais impose aux habitants d'étranges conditions. — Western teinté de fantastique. Mouvement ample, mesuré et implacable. Touches originales. Bonne interprétation de C. Eastwood. (2 h.).

### 21h30

**CJPM** — VENEZ DONC CHEZ MOI. Anim.: Alain Stanké. — Visite chez Marlène Jobert.

* **CKRS - CJBR** — LES BEAUX DIMANCHES. Heure de diffusion approximative. SPECIAL. "Mourir à tue-tête", (4) — Can. 1979. Drame social d'A.-C. Poirier avec Julie Vincent, Germain Houde et Monique Miller. — Bouleversée par un viol, une infirmière n'arrive pas à retrouver son équilibre. — Sujet vivement et crûment engagé. Dispersion dans le traitement. Tendances démonstratives. Interprétation juste.

**R.-Q.** — L'OBJECTIF. "Le syndicat de la musique du Québec". Anim.: Simon Durivage. (60 min.).

**TVFQ** — APOSTROPHES. "Les grands écrivains ne sont pas des petits saints". Anim.: Bernard Pivot. Inv.: Eric Deschodt, Bernard Frank, Hubert Juin, Tania Albertini, Soukhotine Tolstoi et Serge Tolstoi.

### 22h00

**CJPM** — LES GENS QUI FONT L'EVENEMENT. Anim.: Marc Laurendeau.

**CFCF** — W-5.

### 22h30

**CJPM** — LES NOUVELLES TVA.

**CBJET** — MAN ALIVE. Anim.: Roy Bonisteel. — Visite de Crossroads, un bidonville construit par les Noirs près du Cap en Afrique du Sud.

**R.-Q.** — EN SCENE. Inv.: Le groupe "1755".

**TVFQ** — SALUT L'ACCORDEON.

### 23h00

**CJPM** — CINE WEEK-END. "Mystère sur la falaise" (The Chalk Garden) (4) — G.-B. 1964. Drame psychologique de R. Neame avec Deborah Kerr, Hayley Mills et Edith Evans. — Une gouvernante s'efforce de soustraire une adolescente de caractère difficile à l'influence néfaste de sa grand-mère. — A. (2 h. 05 appr.).

**CKRS - CJBR** — SPORT-DIMANCHE.

**CFCF - WEZF** — NEWS.

**TVFQ** — FENETRE SUR...

### 23h15

**CKRS - CJBR** — CINE-CLUB. "L'homme fort" (The Strong Man) (4) — e.-U. 1926. Comédie de F. Capra avec Harry Langdon, Priscilla Bonner et Arthur Thalasso. — Un Belge candide, devenu l'associé d'un hercule de foire, recherche aux Etats-Unis sa marraine de guerre. — Thème classique du triomphe de l'innocence présenté avec une grande invention comique. Mise en scène précise. Jeu à la fois touchant et drôle de H. Langdon. Un classique du cinéma muet. — e. (85 min. appr.).

**CBJET** — THE NATION'S BUSINESS.

**WEZF** — PTL CLUB.

### 23h20

**CBJET** — THE CITY TONIGHT.

### 23h21

**CFCF** — PULSE.

### 23h30

**TVFQ** — ACTUALITES REGIONALES.

### 23h35

**CBJET** — SUNDAY BEST. "Laxdale Hall" (4) — G.-B. 1952. Comédie de J. Eldridge avec Ronald Squire, Kathleen Ryan et Raymond Heentley. — Les automobilistes d'une petite île écossaise refusent de payer leurs taxes tant qu'on ne leur aura pas construit une route. — A. (90 min. appr.).

### 00h00

**CFCF** — THE 12 MIDNIGHT MOVIE. "The Beasts Are on the Streets" (5) — E.-U. 1978. Drame de P. Hunt avec Carol Lynley, Dale Robinette et Philip Michael Thomas. — Un camion enfonce la clôture d'un parc d'animaux sauvages et ceux-ci se dispersent dans la région. — A. (2 h. appr.).

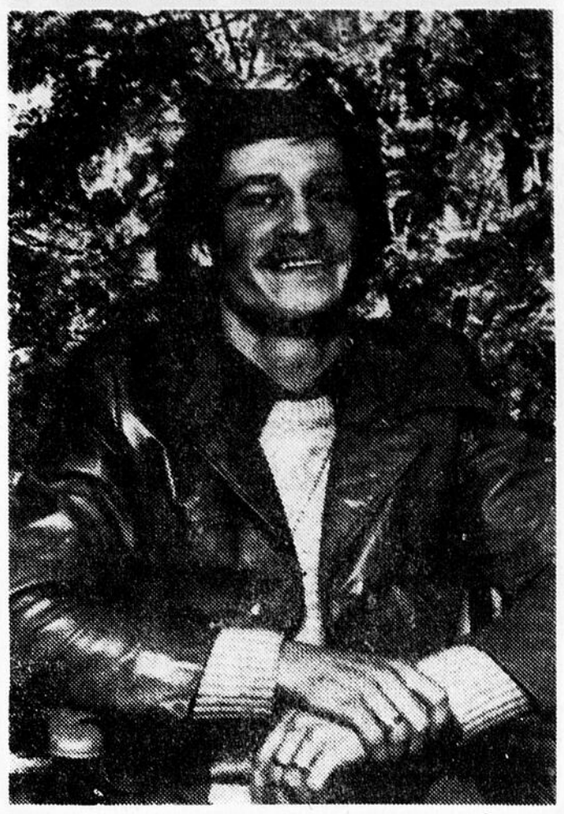
AUJOURD'HUI SUR LE CABLE NOUS VOUS SUGGERONS LES EMISSIONS MARQUEES DE CE SIGNE *

J'ai décidé! Je m'abonne

télésag 545-1112

Regardez nos émissions sur la vie communautaire au canal 13 en soirée.

# Le défi de Claude Saint-Jean



## résumé

***L'Association est née mais l'ataxie continue ses ravages chez Claude. Il n'en continue pas moins de plus belle à mener sa lutte, à sillonner le Québec et l'étranger en quête de la Terre promise, celle de l'espoir.***

## (21) Témoignages

*Claude,*

*Je te félicite pour ton courage. Tu nous donnes une leçon d'humilité et d'amour, nous qui tempêtons pour des riens.*

*Etant maman d'une petite fille, Marie-Christine, je ne voudrais pas que cette maladie l'affecte un jour. C'est pourquoi, je t'encourage à continuer le beau travail commencé.*

*Aussi pour t'aider un peu et participer aux recherches, je t'envoie un rien.*

*J'espère que tu réaliseras ton rêve, celui d'être médecin, un grand médecin.*

*Bravo pour tout!*

*Une choyée de la vie*
*Madame Madeleine L. Guérin*

*Bonjour Claude,*

*J'écoute présentement l'émission qui joue à CKVL. Je dois t'avouer que cette maladie n'est pas héréditaire. Plusieurs personnes sont atteintes comme toi mais elles croient. Je n'ai aucun don que je puisse t'envoyer car je suis un détenu qui purge une sentence de sept ans. Je suis reconnu par la société comme étant un criminel mais à leurs yeux seulement car je suis ce que je me reconnais être. Plusieurs personnes téléphonent pour te parler et ils sympathisent avec toi. Demain, ils t'oublieront. Non pas qu'ils le fassent exprès mais tant de problèmes planent dans ces cerveaux. Tu as beaucoup de courage et tu crois à ta guérison toute proche. Plusieurs médecins vont tenter par des moyens surnaturels et chimiques de te rendre la santé. Quand j'entends les gens qui te demandent si tu es croyant, ça me fâche un peu. Vois-tu, Dieu, on ne peut le convoquer dans les moments de faiblesse ou de désarroi. Dieu est un homme tout comme nous mais qui a su avoir une liberté spirituelle et des pensées positives. Tu peux te guérir totalement sans aucun moyen matériel. Tu sais que le corps n'est que le porteur de l'essence. Si tu veux réellement guérir ta maladie, il suffit que tu le veuilles. Moi j'ai eu dans le passé des révoltes qui ont fait de moi un rebelle. J'ai attaché beaucoup d'importance à mon corps physique. Maintenant, je suis ici pour comprendre que mon corps physique n'a besoin de rien pour vivre. Au début, j'ai connu des moments difficiles et j'ai souffert. Aujourd'hui, je vis malgré cette prison qui me retient. J'ai pu obtenir ma liberté de moi-même car la prison la plus atroce est celle que l'homme se fait dans son corps. Tu dois certainement savoir ce qu'est "l'aura" et l'énergie que le plexus solaire peut développer en ton corps et les possibilités énormes que tu peux faire avec cette énergie. J'ai vingt et un ans tout comme toi et j'ai jamais eu affaire à la maladie. J'ai très confiance à la force de la concentration sur une maladie quelconque. Je peux faire circuler l'énergie du plexus solaire dans tout mo corps et soigner n'importe quelle maladie.*

*De toute façon, je ne peux m'étendre sur ce sujet car je n'aurais pas assez de ma vie pour l'expliquer.*

*Je ne suis pas prêtre ou médecin. Je suis un simple homme comme tout le monde, comme toi, et je vais méditer pour toi et essayer de te donner de mon énergie et de mes vibrations. Crois à la force spirituelle que tu as et dis-toi que tu vas guérir. Je t'aiderai de mon côté.*

*Jean-Claude*

*Madame Lise Payette*
*a/s Radio-Canada*

*Chère madame,*

*Ma petite part est bien humble pour Claude Saint-Jean mais ce que je désire, je crois que vous êtes capable de le faire, vous. De par votre prestige, et surtout parce que vous êtes une femme intelligente qui sait bien faire passer un message, je voudrais faire beaucoup de bruit autour de cette affaire, cette affaire parmi tant d'autres. "Insensibiliser les hommes", c'est pas possible comme vous dites souvent. Vingt-cinq milliards pour aller à la lune, pour jouer dans la poussière et ramasser des cailloux, je trouve cela dégueulasse, et je ne suis pas la seule, enfin inutile de convaincre l'homme qu'il a tort, le pape l'a bien dit. "Pas de femmes autour de l'autel."*

*En passant votre mise en boîte de Son Seigneur Grégoire.*

*Ceci dit, je m'excuse de prendre votre temps, et je crois que vous saurez donner un élan à cette affaire, peut-être cela sera déjà en marche quand vous recevrez ma lettre, car j'ai lu dans vos yeux, hier soir, beaucoup de tristesse en parlant avec ce jeune homme. Quant à moi, je l'avais entendu plaider sa cause il y a quelques mois et j'y pensais depuis.*

*Comme ce billet de banque je veux demeurer anonyme.*

*Merci à l'avance et bravo pour votre émission.*

*Cher Claude,*

*Nous avons apprécié que tu viennes à notre école. Tu es tellement agréable et plein de vie. Tu as certes laissé un peu de toi dans chacun de nos coeurs, si ce n'est que le souvenir d'un gars sympathique.*

*Nous espérons que tu reviendras, car ce serait bon de revivre ces moments avec toi. Si tout le monde avait un sourire comme le tien, la vie n'en serait que plus belle.*

*Sincèrement*

*les filles de Sec 2*
*par Sylvie Héroux*

*Bonjour Claude,*

*Je me permets de te glisser quelques mots pour te féliciter et t'encourager pour ce que tu as entrepris.*

*Etant atteinte d'une maladie un peu semblable à la tienne, soit "la sclérose en plaques", je suis bien située, je pense, pour comprendre ce que tu peux ressentir au sujet des recherches qui ne sont malheureusement pas assez poussées.*

*J'espère cependant que ta fondation recueillera une bonne somme qui pourra aider les recherches et qui pourra également trouver la solution de cette maladie. Je pense également que le gouvernement aiderait grandement à la cause en donnant des subventions dans ce domaine, aux chercheurs qui s'y intéressent.*

*En terminant je te souhaite une bonne année et la réalisation complète de tout ce que tu as si bien et si courageusement défié.*

*Au revoir*
*Nicole Laverdière*
Québec, le 1 décembre 1976

Ma première rencontre avec Claude remonte à 1973 lors d'un symposium au CEGEP de Sherbrooke dont le thème était "La vie vaut-elle la peine d'être vécue?" Tous les deux nous étions réunis sur un même panel devant les yeux éblouis de centaines de personnes et devant les caméras de la télévision communautaire.

Une personne en bonne santé ne réfléchit guère à ce qui se passerait si elle était obligée de vivre et de travailler sans bras, sans jambes. Mais des milliers de personnes, diminuées par suite d'une blessure de guerre, d'une affection congénitale ou d'un accident, connaissent ce triste sort. Le danger menace de façon égale les gens intelligents et ceux qui le sont moins.

La catastrophe de l'ataxie de Friedreich a fait ressentir quels sont les dangers qui menacent la personne atteinte de cette maladie et a démontré que l'individu est incapable de résoudre ce problème.

Claude, malgré qu'il soit atteint de cette cruelle maladie dans le plus profond de sa chair, persévère à vivre pleinement et, grâce à son travail acharné et à son équipe qu'il talonne sans cesse, réussira certainement à obtenir des résultats fructueux, sinon pour lui, du moins pour ceux qui sont aussi atteints de cette maladie.

Voilà un jeune homme fort sympathique qui donne au monde entier un bel exemple de détermination et de ténacité.

Il m'a été donné, au cours de ces dernières années, de rencontrer des milliers de gens tous différents. Claude St-Jean est un de ceux qui veulent éduquer la masse que nous ne sommes pas des handicapés, même si le nom l'indique. Nous sommes comme tous, un monde total, avec un handicap.

Un grand coup de chapeau à ce jeune homme rempli de dynamisme, de vitalité et doté d'un sens de l'humour incomparable.

Que le succès l'accompagne sans cesse...

Rosanne Laflamme

Il me fait plaisir de répondre au désir de Claude en vous faisant connaitre mes impressions et mes sentiments sur ce bon ami qu'il est devenu pour moi.

Mon mari faisant partie de l'équipe des chercheurs de l'Ataxie de Friedreich m'avait naturellement parlé de Claude Saint-Jean, de sa maladie et de son Association. Lorsque je l'ai rencontré pour la première fois, je fus bouleversée; furtivement, je regardais "ce beau gars aux magnifiques yeux bleus". Je l'ai invité à venir à la maison pour mieux le connaître et lui présenter mes quatre garçons tapageurs.

Lorsqu'on invite Claude, il vient. Ayant tous deux vu le jour sous le signe du Bélier, une franche amitié est née. La confiance régnant, nous nous sommes vite compris.

Il n'a rien d'un magicien, d'un fakir ou d'un devin, mais sa riche personnalité séduit instantanément. Qui peut rester indifférent devant un homme affligé d'un aussi cruel sort dont le regard reflète à la fois le tourment et l'espoir?

Son intelligence, son courage, sa générosité servent une grande oeuvre humanitaire dont peu de gens sont capables dans un monde teinté de matérialisme. Sa volonté, il l'a nourrie par son désir de vaincre; ses joies sont celles qu'il partage avec sa grande famille d'ataxiques qu'il réconforte sans cesse; ses peines il les tait cherchant secours dans la foi qu'il a en Dieu.

Moi, épouse de neurologue, de tout cela j'ai tiré ma leçon; j'essaie de mieux comprendre les absences de mon mari qui partage sa vie avec une seconde femme: la médecine. Cette dernière, non pas que je sois jalouse, est trop souvent ingrate; je tente d'être là dans les moments plus difficiles où tous les efforts semblent futiles. Les mots les plus simples sont les plus appréciés.

J'ai laissé parler mon coeur; le tout ne serait pas complet si je taisais ma nature optimiste. Qu'il arrive le jour où les recherches médicales couronneront les aspirations de Claude et lui procureront un bonheur bien légitime: celui de la VIE.

Quel homme extraordinaire il sera alors, lui qui bâtit son avenir en croisant tant d'âpreté!

Amicalement,

Jacqueline Cimon-Bouchard

**TEXTE DE NICOLE**

Un vendredi soir, plus précisément le 23 janvier 1976, on me demande au téléphone. C'est monsieur Claude St-Jean! Malgré que Marc et moi lui ayons posté l'enregistrement d'une chanson écrite à son intention, je ne m'attends pas à cet appel. J'hésite... comment parle-t-on à un héros? Il nous félicite et nous remercie pour notre chanson. Trop ému, j'ai tout à fait oublié la teneur de notre conversation, mais sa gratitude — sa gratitude! — je l'ai ressentie, et ça je ne l'oublierai jamais.

- A SUIVRE -

# rendez-vous

**Assemblées des Filles d'Isabelle — Saint-Jean-Baptiste, Jonquière** — Lundi soir, à 20h00; **Notre-Dame de La Baie** — Amicale mardi, à 17h00, salle des Chevaliers de Colomb, Port-Alfred. Souper et échange de cadeaux.

**Assemblées des Aféas — Port-Alfred** — Mercredi soir, à 20h00. **Saint-Marc** — Mardi soir, à 20h00, au local de la Maison de la Culture, rue Saint-Marc; **Christ-Roi** — Mercredi soir, à 19h30 à la salle communautaire; **Saint-François-Xavier** — Lundi soir, à 20h00; **Sainte-Claire** — Lundi soir, à 19h30.

**Saint-Luc** — Souper annuel lundi soir, à 18h30, sous-sol de l'église Saint-Luc.

## Alma

**Sécurité de la vieillesse et allocation familiale** — Un représentant du ministère de la Santé et du Bien-Etre social sera à votre disposition pour vous informer à propos de prestations de la sécurité de la vieillesse, du supplément du revenu garanti, des allocations familiales, des allocations aux conjoints, les mercredis 14 et 28 janvier, au Service d'information et de référence du Lac, 453, ouest, Sacré-Coeur, 2ième étage, de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30. Tél.: 662-6034.

## Chicoutimi

**Club féminin Mimosa** — Assemblée mardi soir, à 20h30, au club social de l'Hôpital de Chicoutimi.

**Club de Photo Chicoutimi Inc.** — Réunion mercredi soir, Centre socioculturel, Chicoutimi. Les produits Fudji par le représentant de la compagnie Max Gubéli.

**Raja-Yoga** — Soirée d'information gratuite vendredi, le 16 janvier, à 19h30, animée par Jacques Denault, Centre Le Lotus, 338, Saint-Gérard, secteur Nord. Inf.: 545-6190.

**Handicapés, parents d'handicapés** — Vous avez besoin d'aide ou d'information, téléphonez-nous à 545-1575. Demandez le Centre d'information et de référence de l'Inter-Association. Information sur le supplément de $60 à l'allocation familiale provinciale, plans de services de l'Office des handicapés du Québec et programme de transport en commun adapté pour les personnes handicapées qui entre en vigueur en janvier 1981.

**Equipe amicale Beaumanoir** — Les activités reprennent mercredi soir, à 19h30. Cordiale bienvenue à toutes les bénévoles.

**Femmes de carrière** — Souper mensuel mardi soir, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi. Conférencier: Roger Tremblay. Sujet: L'éducation en 1980, quel défi!

## Jonquière

**Association des familles monoparentales** — Assemblée jeudi, le 15 janvier, à 19h30, centre bénévole de Mieux-Etre, 366-A, Saint-Dominique. Thème: divorce et la loi avec Me Johanne Roy. Inf.: 547-3763 ou 547-2928.

## La Baie

**Amis du Foyer Saint-Joseph de La Baie** — Assemblée lundi soir, à 20h00.

## de gauche à droite

# Une bien triste semaine pour tous les arts

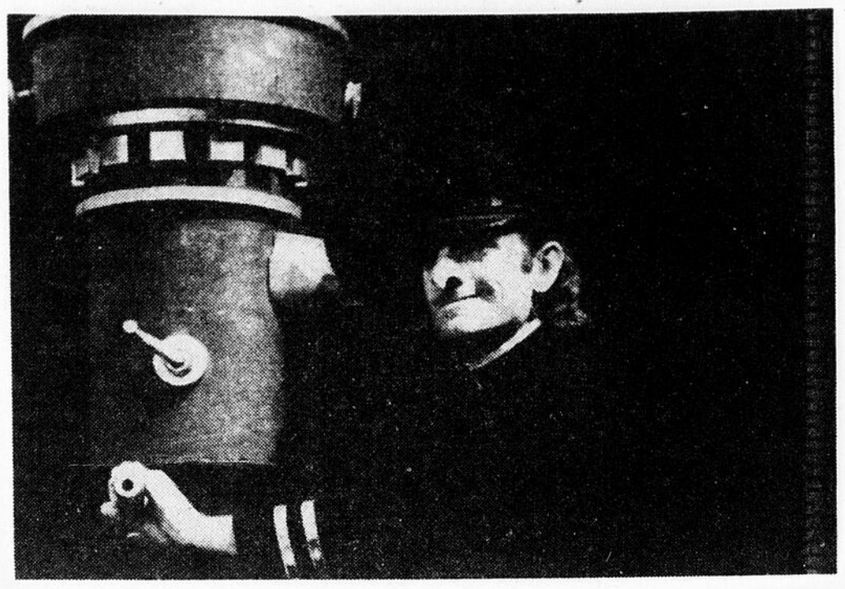
Petite semaine, gros mois. Espérons-le parce que les activités artistiques traînent un peu de la patte en cette première vraie semaine de janvier. Petit lundi, grosse semaine dit-on.

Toujours est-il qu'il faut attendre jeudi prochain pour se mettre un spectacle sous la dent dans nos grandes salles. Les petites boites continuent à présenter le menu habituel et peu de nouvelles expositions si l'on excepte la Maison de l'Arche.

Cinéma? Horrible la programmation de cette semaine. Rien à voir là à moins de se contenter de belles chaudières d'eau de lessive. Une période bien triste que celle des Fêtes pour le cinéma. Mais ça va revenir lentement! Lentement mais sûrement. Après on se plaindra de ne plus savoir où donner de la tête... C'est comme ça! Jamais content comme dit Alain Souchon.



Alain Barrière.



Jean-Guy Moreau.

### Expositions:

**"Qu'est-ce donc"**, exposition itinérante du Musée national de l'Homme au Centre national d'exposition de Jonquière jusqu'au 11 janvier.

**"Art inuit contemporain"**, au Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean jusqu'au premier février. On peut y voir des sculptures et des gravures.

**"La déesse inuit de la mer"**, au Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean jusqu'au 25 janvier. Il s'agit d'une exposition présentée par le Musée des Beaux-Arts de Montréal. Une trentaine de pièces sculptées et une douzaine de gravures d'artistes inuit contemporains.

**"Yvette Saint-Pierre"**, à la Caisse populaire de Kénogami jusqu'au 15 janvier.

**"Raymond-Guy Simard"**, jusqu'au 11 janvier au Centre national d'exposition de Jonquière. Huiles et acryliques sous le titre de "Moments déterminés".

**"Le CNE à l'école"**, exposition des travaux d'élèves de quatrième année au Centre national d'exposition de Jonquière.

**"Yves Martin"** expose ses dessins jusqu'au 15 janvier au restaurant la Bougresse de Chicoutimi.

**"Roger Asselin"** expose ses photographies jusqu'au 12 janvier au Caveau des Anciens de Jonquière.

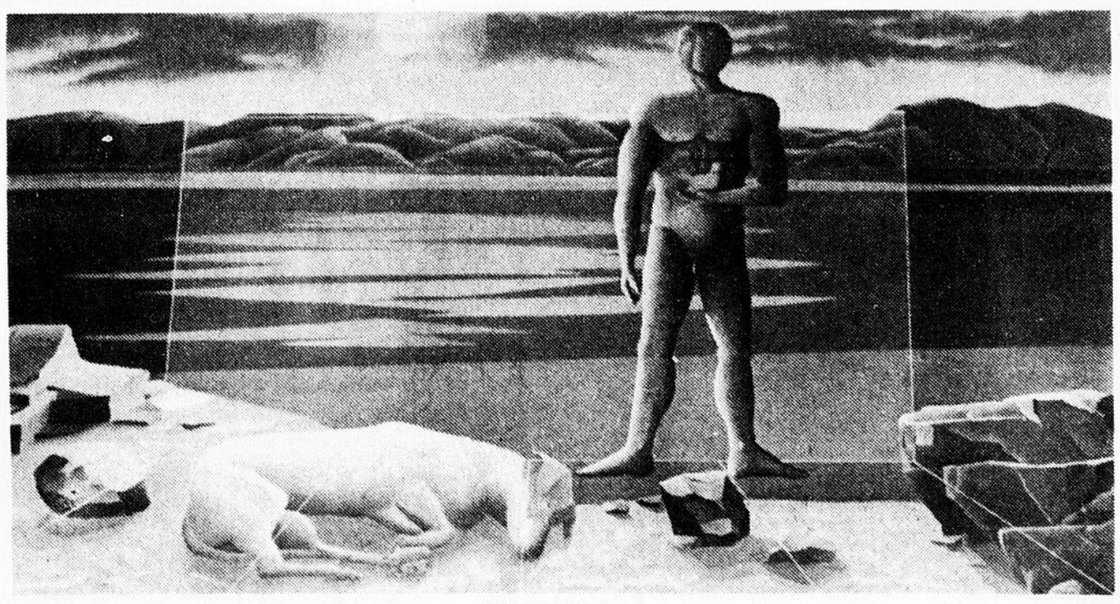
**"Image-Espace"**, jusqu'au 28 janvier à la Maison de l'Arche de Jonquière jusqu'au 28 janvier. Dessins et gravures de Danielle April, Carmen Coulombe, Paul Béliveau, Michel Asselin, Jean Carrier et Clément Leclerc.

**"L'art du connaisseur"**, exposition sur les méthodes de restaurations des oeuvres d'art et d'objets anciens au Centre national d'exposition de Jonquière, du 18 janvier au 15 février.

**"Marc Demers"** exposera du 18 janvier au 15 février, au Centre national d'exposition de Jonquière.

**"Courtepointe québécoise"**, au Centre national d'exposition de Jonquière, du 18 janvier au 15 février.

**"Gatien Moisan"**, au Centre socioculturel de Chicoutimi, du 15 janvier au 8 février. Après Chicoutimi, cette exposition ira à Vancouver. Les heures d'ouverture? Du lundi au vendredi, de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 22h00. Le samedi, c'est de 14h00 à 16h00 et le dimanche, de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 22h00.



Gatien Moisan.

### Spectacles:

**"Manquez pas le bateau"**, de Jean-Guy Moreau à la Salle François-Brassard, de Jonquière, le 15 janvier; à l'Auditorium Dufour de Chicoutimi, le 16 janvier et le 18 janvier, à l'Auditorium d'Alma.

**"Je suis toutes les femmes"**, avec Guilda, à la Salle François-Brassard de Jonquière, le 20 et le 21 janvier; à l'Auditorium Dufour de Chicoutimi, le 22 et le 23 janvier et le 24 et le 25 janvier, à l'Auditorium d'Alma.

**"Alain Barrière"**, le 16 janvier, à l'Auditorium Fernand-Bilodeau de Roberval et le 18 janvier, à l'Auditorium Dufour de Chicoutimi.

**"Jeudis du Conservatoire"**, le 15 janvier, au Conservatoire de musique de Chicoutimi. On pourra y entendre Jean-Marc Beaulieu, trompette, Pierre-Richard Aubin, cor; Jacques Gaudreault, tuba; Carl Gauthier, trompette; Eric Gagnon, cor, Liette Gauthier, cor; Charles Imbeau, trompette, Marc Fortin, trombone; Marleine Gagnon, cor, Frédéric Jauvin, trompette.

### Cinéma:

**Ciné-Club de Chicoutimi:**

**19 janvier:** **"Apocalypse Now"**, en version française. Un drame de guerre réalisé en 1979 par Francis Ford Copolla.

**Ciné-Brecque:**

Les 12, 13, 14 janvier.

**"Pain et chocolat"**, de Franco Brusati. Avec Nino Manfredi, Anna Karina, Johnny Dorelli, Giafranco Barra, Paolo Turco.


Pour la famille

"Le tour du monde des amoureux de Peynet"
Film italien d'animation

Auditorium Dufour

14H00, DIMANCHE, 11 JANVIER
ADMISSION: $1.00

VEN. a JEU. 9-10-11-12-13-14-15 JANVIER — 14 ANS

Théâtre Canadien

IL EST UN AGENT TRÈS SPÉCIAL
DUR... RUSE... INTRAITABLE!
Traque au cœur des Alpes Suisses par la Pègre internationale. Un Témoin important doit être ramené devant la Justice!
CHARLES BRONSON
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE CHAPLIN
2 FILMS EN 1
L'AMOUR D'UN LEGENDAIRE KUNG-FU
version française de
BRUCE LEE & I

La revue musicale
"Je suis toutes les femmes"
AVEC
GUILDA
et sa troupe



SALLE FRS-BRASSARD
65 st hubert, jonquière, qué tel 547 2687
20-21 JANVIER, 20H30
Auditorium Dufour
22-23 JANVIER, 21H00
AUDITORIUM ALMA
24-25 JANVIER, 20H30

"Excellent ... remarquablement interprété" CBF BONJOUR
"Très bien joué... extrêmement beau. Andrée Lachapelle est merveilleuse" MONTREAL EXPRESS RADIO-CANADA
LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC présente
LE MAL À L'ÂME
une création québécoise de Jean Daigle

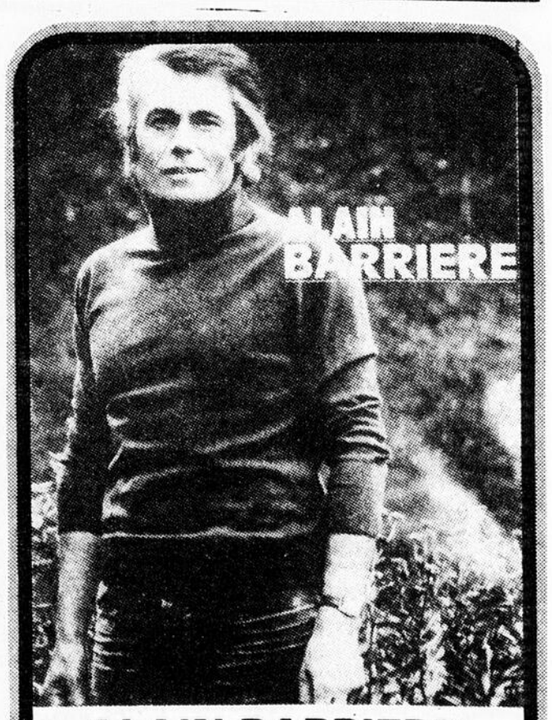


avec Andrée Lachapelle, Charlotte Boisjoli, Mireille Deyglun et Evelyn Regimbald
Mise en scène Daniel Roussel
Décor: Marcel Dauphinais Costumes: Meredith Caron Eclairages: Michel Beaulieu
Direction générale NICOLE LEBLON
EN CO-PRODUCTION AVEC LA COMÉDIE NATIONALE
Auditorium Dufour
30 janvier, 21h00
AUDITORIUM ALMA
31 janvier, 20h30
SALLE FRS-BRASSARD
65 st hubert, jonquière, qué tel 547 2687
3 février, 20h30

FRANK FURTADO présente
JEAN-GUY MOREAU
dans
«MANQUEZ PAS L'BATEAU»
"DU MOREAU EN PLEINE FORME" Sylvie Lampron Journal de Québec
"LE MEILLEUR ONE-MAN SHOW DE SA CARRIÈRE" Jacques Samson Le Soleil
BILLETS EN VENTE MAINTENANT



SALLE FRS-BRASSARD
65 st hubert, jonquière, qué tel 547 2687
15 JANVIER A 21H00
Auditorium Dufour
16 JANVIER A 21H00
AUDITORIUM ALMA
18 JANVIER A 20H30




ALAIN BARRIERE
SALLE FRS-BRASSARD
65 st hubert, jonquière, qué tel 547 2687
17 janvier 1981 à 20h30
Auditorium Dufour
18 janvier 1981 à 20h30
Billets pour Chicoutimi en vente dans les dépôts seulement.
TABAGIE ROGER
Rue Racine, Chicoutimi
TABAGIE DU ROYAUME
Place du Royaume

# le livre de la semaine

## "Suis ton destin"

# Autant de vertu surprend au XXe siècle

*"Je t'avais prise pour une fille honnête, une vertueuse petite fille et je m'aperçois que tu ne vaux pas plus que les autres. Hé bien! termina-t-il rageur, j'ai au moins la satisfaction de penser que tu seras gentille avec moi aussi, depuis le temps que je te couves avec des yeux de loup affamé et que tu me laisses sur ma faim. —Non! s'écria-t-elle. Je ne suis pas une de ces personnes qui couchent avec tous les hommes."*
*(Extrait de "Suis ton destin")*

**par Christiane Laforge**

Il existe des livres qu'il ne sert à rien de dire qu'ils sont bons ou mauvais. Ils se vendent. C'est donc qu'ils sont au goût des lecteurs.

Marie-Claude B. Tremblay, auteur de la région particulièrement prolifique, vient de publier son septième roman. Si elle a été peu gâtée par la critique, cela n'aura entamé en rien sa belle assurance. Aussi, après avoir lu, il y a quelques années son premier roman "Tendre Rachel", je me suis décidée à jeter un coût d'oeil sur son septième essai, histoire de voir si l'auteur susciterait en moi les mêmes réactions. Il faut reconnaître que cette écrivain fait preuve de fidélité à elle-même et de constance, car dans "Suis ton destin", les personnages ont des idées sur la vertu qui ressemblent fort à celles de son premier livre.

Je reste perplexe, si proche du vingt-et-unième siècle, lorsque je lis un texte à ce point intransigeant.

L'intrigue du livre est simple: Patricia, amoureuse d'un bel inconnu, cède à ses avances, alcool aidant. Enceinte, elle fera face à son propre mépris, à celui des autres hommes dont on ne mérite le respect qu'en étant pucelle et au père de son enfant, chargé de tous les crimes, vers qui elle ira pourtant, après bien des hésitations.

A travers tout ce que dit Patricia, on découvre que cette jeune femme, romanesque et par trop naïve, a une haute idée de ce que doit être et ne pas être une "jeune fille honnête". Pour elle faire l'amour n'est pas un acte heureux, simple et beau. Il semble que c'est une prise de possession, à sens unique, où il n'y a que "des filles faciles" et des "victimes enivrées ou droguées à leur insu" qui en font les frais.

Quant aux hommes décrits par Marie-Claude B. Tremblay, ce sont des mâles en rut, pour qui une femme qui a dit oui une fois, n'a plus le droit d'être respectée. Un seul trouve grâce à ses yeux. Il s'agit de Clément, ami et médecin. Quant aux fiancés successifs, ils ne bénéficient guère d'un portrait flatteur. Jean-Yves, ne restera auprès d'elle que dans l'espoir qu'elle lui "accordera" ce qu'elle a donné à Luc, l'humiliera et traitera l'enfant de bâtard.

Marc, jaloux du premier amant de Patricia ne parviendra à surmonter son ressentiment envers l'enfant, et abandonnera plutôt celle qu'il dit aimer. Et Ronald, qui, tout au long du livre se révèlera compréhensif, amical et sans rancune, insistera pour que la jolie Patricia "lui prouve qu'elle l'aime" et ceci fait, le même soir, ne se laissera pas moins tenter par la bouche d'une autre, se disant, "Evidemment, le fait que ma fiancée ait accepté de partager le lit d'un autre changeait beaucoup de chose; il pouvait facilement se récuser en blâmant la coupable."

Le fardeau le plus lourd, c'est cependant à son héros qu'elle le fait porter. Il lui fallait un passé mystérieux, inavouable. L'auteur n'a pas manqué d'idées et elle les a d'ailleurs toutes utilisées. Le cher Luc eut déjà bien souffert, en étant le fils de père inconnu d'une mère prostituée et alcoolique, mais l'auteur n'a pas voulu en rester là, si bien que le jeune homme a un passé marqué par le vol à main armée, les foyers d'accueil, la prison, les bagarres, l'alcool, la drogue.. Cela en fait beaucoup mais ce n'est pas tout; il a également été victime des avances maternelles. Le voilà donc, fils incestueux, avec, en prime, les relations homosexuelles avec les amants de sa mère. Et pour coordonner le tout, un meurtre, lors d'une bagarre, précédé bien plus tôt par un matricide. On ne s'étonnera même pas que le beau Luc soit, en plus, un don juan, multipliant les aventures sans lendemain. Il est, en même temps, beau comme un dieu, courageux, généreux et bien sûr il sera un père merveilleux pour le petit Stéphane.

Malgré tout, l'histoire, à l'avant-dernière page, ne s'acharnera pas davantage sur nos héros. Après avoir insulté, haï, et fui Luc pendant près de 216 pages, Patricia, ne se privera pas d'accepter la découverte miraculeuse de l'amour et, trois pages plus loin elle déclarera: "Mon Luc! murmura-t-elle extasiée. Mon amour! Quel bonheur inespéré tu me donnes! Devenir ta femme, ta compagne; vivre avec toi pour toujours! Si je rêve, ne m'éverveille pas, je suis trop heureuse."

**"Suis ton destin";** *roman de Marie-Claude B. Tremblay. Editions Select. 220 pages. $7.95.*

# La bourgeoisie de l'Etat en URSS

*"Dans les monarchies électives, les féodaux prenaient bien garde d'asseoir le plus faible des candidats sur le trône royal. Les princes de la Nomenklatura élisent leur secrétaire général suivant le même principe. Pour cette raison, celui des membres du Politburo qui désire à tout prix devenir secrétaire général ne doit détonner ni par ses compétences, ni par son dynamisme, il lui faut au contraire avoir l'air borné, apathique, modeste, humble, donner l'impression d'être accaparé par des tâches techniques comme le fit Staline, jouer le béotien comme Khrouchtchev ou le fonctionnaire moyen comme Brejnev." (P-299)*

**par Yvon Paré**

Michael Volensky en nous livrant cet imposant ouvrage aborde un sujet qu'il connaît particulièrement bien puisqu'il est né en URSS en 1920 et qu'il a travaillé de nombreuses années dans l'appareil politique de son pays.

Il a d'abord oeuvré à Moscou en contact étroit avec l'appareil du Comité central du Parti.

Par la suite, il est envoyé à Prague, à Vienne au Conseil mondial de la paix.

Il a été par la suite secrétaire de la Commission du désarmement puis vice-président de la Commission des historiens URSS-RDA.

Donc, impossible de lui reprocher son ignorance...

"La Nomenklatura"... une définition s'impose!

"Héritière des révolutionnaires professionnels, la Nomenklatura n'est pas la classe des possédants. Elle est la classe des administrateurs. Administrer et exercer le pouvoir sont les deux fonctions essentielles de la Nomenklatura...

...La direction politique est sa tâche principale. L'ensemble du pouvoir de l'Etat socialiste est concentré entre ses mains. Elle est la seule à prendre toutes les décisions politiques". (P-100)

En langage plus clair, la Nomenklatura est la classe qui exerce le pouvoir en Union soviétique, celle qui prend les décisions ou encore qui met en application les décisions qui viennent d'en haut.

Théoriquement, ce sont les travailleurs qui dirigent en Union soviétique mais Michael Voslensky démontre, noir sur blanc, que tout ça n'est que rhétorique.

"Le pouvoir en Union soviétique est exercé par environ 750,000 personnes, soit le millième de la population du pays." (P-124)

Et cette minorité, cette nouvelle classe née de la révolution, vit aux crochets de l'ensemble de la population soviétique, fait tout pour augmenter ses privilèges et son pouvoir.

Tout est là. Ce qui intéresse fondamentalement cette classe, ces gens, c'est l'exercice du pouvoir et les privilèges qui s'y rattachent, se greffent à telle ou telle fonction.

C'est-à-dire?

Appartement plus vaste et plus confortable, maison à la campagne, salaire mensuel plus élevé, bons spéciaux donnant accès à des magasins spécialisés où le Nomenklaturiste a accès à toutes les marchandises occidentales, restaurants gastronomiques où le Nomenklaturiste a accès, vêtements occidentaux, chauffeur personnel, voiture fournie par l'Etat, accès aux produits culturels occidentaux dans des endroits aménagés à cet effet et quoi encore... La liste est longue, très longue et plus le Nomenklaturiste grimpe dans l'échelle, plus les privilèges deviennent importants.

Pas surprenant que la préoccupation fondamentale de ces "administrateurs" est de manigancer, d'intriguer pour gravir l'échelle sociale, de chercher des appuis afin d'atteindre un poste envié où les privilèges sont de plus en plus énormes.

Toutes les énergies de ces "administrateurs" vont dans ce sens. L'intérêt de la nation, du pays vient loin derrière... Pas surprenant de retrouver une économie chancelante, une agriculture toujours insuffisante... Ce qui fonctionne, c'est l'industrie d'armement.

### Tous les moyens sont bons

Il va sans dire que pour se maintenir au pouvoir, que pour garder leurs privilèges, les Nomenklaturistes sont prêts à tout, n'hésiteront pas à utiliser tous les moyens

Mangé ou être mangé, voilà la règle. Une obéissance aveugle à son supérieur tout en intriguant pour prendre sa place.

Toute la vie politique en Union soviétique repose sur ce principe selon Michael Voslensky.

Inutile de préciser que la police surveille, enquête, arrête tous ceux et celles qui ne se conforment pas aux décisions, à la pensée du moment, des régnants. Une police extrêmement forte, omniprésente dans la vie de tous les jours, un régime basé sur la crainte et la peur.

Un système qui fonctionne dans la délation, qui s'appuie sur la torture, l'assassinat aussi. Voilà le tableau que Michael Voslensky brosse. Il insiste, s'attarde, revient, se perd parfois dans une montagne de détails. Il démontre trois fois plutôt qu'une, s'appuie souvent sur les écrits de Marx et Engels et démontre comment ses héritiers se sont éloignés de la bible du socialisme.

"L'idéologie de la classe des Nomenklaturistes n'est pas marxiste ni même léniniste, elle est en fait la création de la noblesse, classe dominante de l'ancienne société féodale russe; il ne s'agit donc que d'un nationalisme chauvin de grande puissance, auquel ont été intégrés une terminologie marxiste et des thèses de Marx et de Lénine servant les intérêts de la Nomenklatura." (P-333)

Un livre lourd, documenté à l'extrême, se répétant, se perdant parfois dans le détail qui démontre de long en large la domination de l'homme en Union soviétique, d'un groupe d'administrateurs sur la population russe.

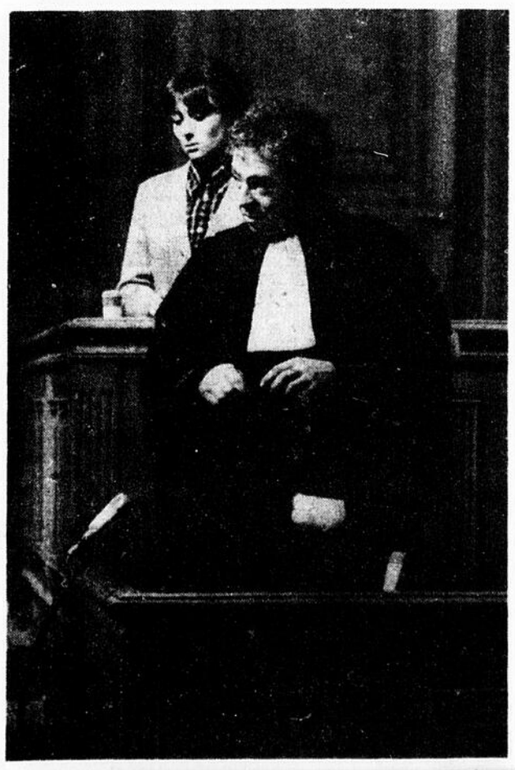
Malgré certains préjugés favorables au monde occidental, un parti-pris évident, le livre de Michael Voslensky est un document de base pour comprendre la vie présente en Union soviétique.

**La Nomenklatura;** *Michael Voslensky, Editions Pierre Belfond. 463 pages.*


"L'AFFAIRE LIEUTORT"

tvtq 99

Ce soir, TUVQ99, entreprend la diffusion d'une nouvelle série intitulée "Messieurs les jurés". Une fois par mois, dans le cadre de la "Soirée Culturelle", à 20h00, un épisode prend l'antenne. Cette série se propose de reconstituer fidèlement une ambiance de cour d'assises et de suivre le mécanisme de la justice.



Des acteurs jouent le rôle des magistrats et des avocats, mais les jurés à qui incombe la responsabilité du verdict sont des personnes choisies par tirage au sort parmi les téléspectateurs. Un divertissement sera présenté en première partie. Il s'agit de "Gaie Lezard, bois toh soleil", nous assistons à la création de l'opéra "Mireio".

télésag

545-1112





# arts et spectacles

### Nimitz, retour vers l'enfer

*Américain. 1980. 103 min. Coul. Scope. Drame fantastique réalisé par Don Taylor. Scén.: David Ambrose, Gerry Davis, Thomas Hunter, Peter Powell. Phot.: Victor J. Kemper. Mus.: John Scott. Mont.: Robert K. Lambert. Int.: Kirk Douglas, Martin Sheen, James Farentino, Katharine Ross, Charles Durning, Ron O'Neal.*

Alors qu'il est en manoeuvre dans l'Océan Pacifique, le porte-avions américain Nimitz est entraîné dans un curieux typhon. Une fois la tempête terminée, des indices laissent croire que le vaisseau a brisé la barrière du temps et se trouve maintenant en décembre 1941, à la veille de l'attaque japonaise contre Pearl Harbor. Les avions supersoniques dont il est doté donnent au commandant du Nimitz une supériorité stratégique sur les Japonais, mais il se demande s'il a le droit de changer le cours de l'histoire.

### Le bison blanc

*Américain. 1977. 98 min. Coul. Western réalisé par J. Lee Thompson. Scén.: Richard Sale, d'après son roman. Phot.: Paul Lohmann. Mus.: John Barry. Mont.: Michael F. Anderson. Int.: Charles Bronson, Will Sampson, Jack Warden, Clint Walker, Kim Novak, Stuart Whitman, Ed Lauter, Slim Pickens.*

L'aventurier Wild Bill Hickok revient dans le Dakota après une absence qui n'a pas apaisé quelques ennemis mortels. Il est obsédé par l'idée d'abattre un bison albinos gigantesque qui fait des ravages dans la région. Pour cela, il lui faut s'aventurer en territoire sioux où il a l'occasion de sauver la vie du chef Cheval Fou, lui-même à la recherche de la bête monstrueuse. Les deux hommes en viennent à unir leurs efforts pour abattre le bison blanc dans une lutte titanesque.

### La Banquière

*Français. 1980. 130 min. Coul. Drame social réalisé par Francis Girod. Scén.: F. Girod, Georges Conchon. Phot.: Bernard Zitzerman. Mus.: Ennio Morricone. Mont.: Geneviève Winding. Int.: Romy Schneider, Jean-Louis Trintignant, Daniel Mesguich, Marie-France Pisier, Jean-Claude Brialy, Claude Brasseur, Jacques Fabbri.*

Au début des années 30, Emma Eckhert dirige une entreprise bancaire qui prospère grâce à la confiance des petits épargnants. Ses concurrents interviennent auprès du gouvernement et l'on entreprend une action contre elle, l'accusant de malversations. Emma s'efforce de tenir tête et se préoccupe surtout de justifier la confiance de ses déposants. Elle fait de la prison, s'évade, est reprise mais obtient une certaine liberté à l'occasion de laquelle elle organise des meetings jusqu'à ce qu'elle soit abattue par un assassin.

### "10"

*Américain. 1979. 122 min. Coul. Scope. Comédie de moeurs écrite et réalisée par Blake Edwards. Phot.: Frank Stanley. Mus.: Henry Mancini. Mont.: Ralph E. Winters. Int.: Dudley Moore, Julie Andrews, Bo Derek, Robert Webber.*

Compositeur de chansons à succès, George Webber accepte mal sa quarantaine en progrès, ce qui rend difficiles ses relations sentimentales avec une chanteuse divorcée, Samantha. Ebloui par la beauté d'une jeune femme rencontrée par hasard, il cherche à la revoir. Mais il s'agit d'une nouvelle mariée maintenant en voyage de noces au Mexique. George se rend donc à l'hôtel où séjourne le couple. Il a l'occasion de sauver le mari de la noyade, ce qui lui vaut de passer une soirée en compagnie de la femme de ses rêves. Il ne tarde pas à être déçu et rentre se réconcilier avec Samantha.

## horaire

**MISTASSINI**
**Orphéon**
Avec les compliments de Charlie —
L'amour d'un légendaire Kung Fu

**ALMA**
**Canadien**
Avec les compliments de Charlie —
L'amour d'un légendaire Kung Fu

**BAGOTVILLE**
**Saguenay**
Bouche gourmande —
Une maison très fréquentée

**CHICOUTIMI**
**Capitol**
Nimitz retour vers l'enfer —
Le bison blanc

**CHICOUTIMI**
**Cartier**
B... comme Béatrice —
Chasseur de veuves

**Royaume I**
La banquière —
Plus 2ème film

**Royaume II**
"Elle"—
"Tendre combat"

**Royaume III**
J'ai tué Raspoutine —
Sang dans les rues

**JONQUIERE**
**Bellevue**
La banquière —
Plus 2ème film

**Centre**
Nimitz retour vers l'enfer —
Bison blanc

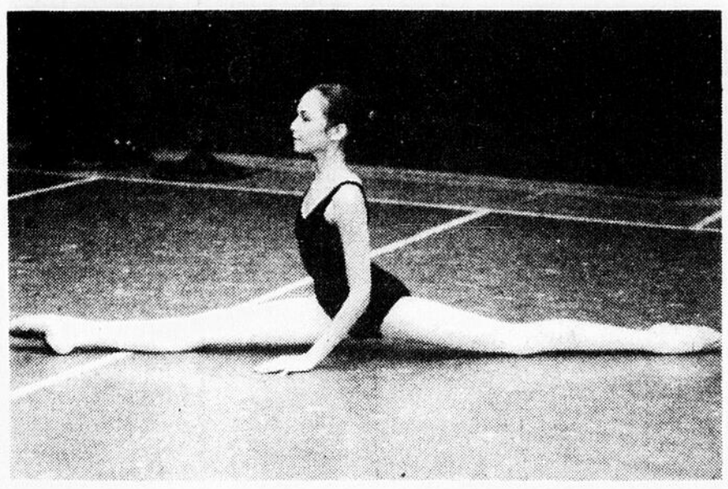
**Elysée**
B... comme Béatrice —
Chasseur de veuves

# L'Ecole nationale de ballet auditionne à Chicoutimi en mars

**CHICOUTIMI — La célèbre Ecole nationale de ballet, dont les locaux sont situés à Toronto, procédera ce printemps à des auditions pour recruter de nouveaux élèves à Chicoutimi.**

**L'an dernier, alors que plus de 700 enfants ont auditionné dans 27 villes canadiennes, seulement 53 ont été acceptés à plein temps par cette école de réputation.**

**Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Dominique Dumais une jeune élève de 12 ans et Alain Tremblay, 15 ans, étaient parmi les élus de l'an dernier. Trois autres personnes, André Beaumier, Annie Dallaire et Nicole Bergeron, les deux premiers de Chicoutimi et la troisième de Jonquière ont suivi dans la même école des cours plus perfectionnés pour l'enseignement.**





Dominique Dumais et Alain Tremblay.

### La sélection

Parmi les quelque sept ou huit cent élèves qui auditionneront cette année, le processus de sélection n'en retiendra encore qu'une cinquantaine pour le Canada. Dans une première étape, environ 150 enfants seront choisis après les auditions de cet hiver et de ce printemps pour suivre un cours d'été en audition poussée d'une durée d'un mois. Après cette audition poussée, il n'en restera plus qu'une cinquantaine qui pourront s'inscrire à l'automne 81.

A Chicoutimi, les élèves ont jusqu'au 13 février pour réclamer une audition lors de la venue des professeurs de l'Ecole nationale. L'horaire de la tournée prévoit le 18 mars comme date d'audition dans notre région, et les organisateurs avertissent déjà qu'ils préféreront les élèves les plus jeunes à leurs confrères et consoeurs plus âgés.

### Une école réputée

Les milieux du ballet connaissent bien cette école réputée qui dispense des cours académiques réguliers en même temps que la formation de danse. L'école se vante à raison d'avoir formé des vedettes de la trempe de Karen Kain et de Vanessa Harwood et sa directrice, Betty Oliphant, ancienne directrice artistique adjointe du Ballet national du Canada, consacre son temps aux jeunes.

L'école fut fondée il y a un peu plus de 20 ans par Mme Oliphant en même temps qu'elle travaillait comme première maîtresse de ballet au Ballet national du Canada. Mme Oliphant est originaire d'Angleterre, mais à son arrivée au pays elle entreprit de se fixer à Toronto. L'institution qu'elle a mise sur pied ne comptait que 27 élèves à sa première année d'existence dans une ancienne salle de réunion de Quakers. En 1980, bien du chemin a été parcouru avec environ deux cents élèves à temps plein dont une bonne partie demeure en résidence.

### Le contenu

Si la formation en danse est l'attrait premier de l'école, la direction exprime son attention, dans sa documentation de presse pour d'autres facettes de la formation académique. Même que le bilinguisme est à l'honneur selon cette même documentation. Il y est spécifié que les étudiants francophones suivent des cours d'histoire et de littérature dans leur langue maternelle dans le but d'encourager en eux une fierté nationale. Les étudiants anglophones suivent des cours de français. S'ajoutent pour tous des cours de musique, d'arts plastiques, de cinéma, d'histoire du ballet, etc...

Il sera intéressant de remarquer l'intérêt que porteront les milieux régionaux du ballet pour ces auditions prévues en mars.


L'École nationale de ballet



Un cours unique, parfaitement équilibré, de ballet et de formation académique offert aux jeunes garçons et filles (5e-12e années) qui désirent étudier sérieusement le ballet. Internat ou externat, selon vos besoins. Nos auditions ont lieu dans 27 villes à travers le Canada. Une formation antérieure à la danse n'est pas requise pour les élèves de la 5e année. Le secours financier est offert au besoin. Pour les étudiants de langue française, les cours académiques sont offerts dans leur langue maternelle. L'École nationale de ballet - la meilleure en Amérique du Nord. Renseignements: La Secrétaire, L'École nationale de ballet, 105, rue Maitland, Toronto M4Y 1E4

1981 Auditions
964-3780

VOYAGES MICHEL

VOUS OFFRE SES VOYAGES EXCLUSIFS

**RIO DE JANEIRO**
7 au 21 février
Séjour au Rio Othon Palace
A PARTIR DE: $1,863

**FASCINATION DE L'ORIENT**
22 février au 14 mars
Hong Kong, Bali, Singapour, Thailande, Manille.
PRIX PAR PERSONNE: $3,211

**ATTENTION**
Pour tous ceux intéressés à ce voyage, invitation spéciale à une présentation audio-visuelle sur l'ASIE DU SUD EST à l'école Lafontaine de Chicoutimi, le lundi, 12 janvier, à 20h00. Confirmez-nous votre présence.

**HAWAII**
3 au 24 mars
Séjour aux appts
ISLAND COLONY
PRIX PAR PERSONNE
A PARTIR DE: $1,110

**CANARIES ET COSTA DEL SOL**
26 mars au 19 avril - 24 jours.
PRIX DE SAGUENAY,
TOUT INCLUS - EN APPTS.
$1,085

VOYAGES MICHEL
Détenteur d'un permis du Québec
363, Racine est, Chicoutimi Tél.: 549-8874

SERVICE D'EDUCATION DES ADULTES

Commissions scolaires: CHICOUTIMI
VALIN BAIE DES HA! HA!

Services d'Education des Adultes
129, rue Jacques-Cartier est,
Chicoutimi, G7H 1Y4
Tél.: 549-8756

FORMATION SOCIO CULTURELLE

| HRES | PRIX | COURS: | ENDROITS D'INSCRIPTIONS: CHICOUTIMI | VALIN | LA BAIE |
|---|---|---|---|---|---|
| 30 | 22 | Animation (initiation) | X | | |
| 30 | 35 | Alimentation I-II | X | X | X |
| 30 | 50 | Alimentation III | X | X | X |
| 20 | 25 | Ballet-Jazz | X | X | |
| 30 | 40 | Bricolage-menuiserie | X | X | X |
| 15 | 30 | Choix des vins | X | | |
| 45 | 54 | Conditionnement physique (soir) | X | | |
| 50 | 60 | Conditionnement physique (matin) | X | | |
| 8 | 15 | Conduite préventive | | X | X |
| 30 | 22 | Courtepointes | X | X | X |
| 30 | 22 | Couture I-II-III | X | X | X |
| 30 | 40 | Dépannage-auto I | X | X | X |
| 30 | 40 | Dépannage-auto II | X | X | |
| 30 | 22 | Dessin I-II | X | X | X |
| 30 | 40 | Electronique | X | X | |
| 30 | 35 | Horticulture | | X | X |
| 30 | 30 | Lecture de plans | X | X | X |
| 30 | 22 | Macramé I | X | X | X |
| 30 | 22 | Macramé II | X | X | |
| 15 | 25 | Natation | X | | |
| 45 | 40 | Nouveau départ | X | | X |
| 30 | 22 | Peinture I-II | X | X | X |
| 110 | 180 | Pilotage | X | | |
| 30 | 22 | Préparation à la retraite | X | X | X |
| 45 | 25 | Relation d'aide | X | X | X |
| 45 | 25 | Relations humaines I-II-III | X | X | X |
| 45 | 25 | Relation parents-adolescents | X | X | X |
| 45 | 25 | Relation parents-enfants | X | X | X |
| 30 | 22 | Relation parents-enf. 0-3 ans | X | X | X |
| 45 | 25 | Se reconnaître comme femme I-II | X | X | X |
| 15 | 35 | Service de boissons | | X | |
| 30 | 70 | Soudure à l'arc | | X | X |
| 30 | 70 | Soudure au gaz | | X | X |
| 30 | 22 | Tapisserie | X | X | X |
| 30 | 22 | Tissage basse-lisse | X | | |
| 30 | 22 | Tissage flothe | X | X | X |
| 30 | 22 | Tisage haute-lisse | X | X | |
| 45 | 50 | Trappage | | X | X |
| 30 | 22 | Tricot à l'aiguille | X | X | X |
| 30 | 22 | Tricot au crochet I-II-III | X | X | X |
| 30 | 22 | Vannerie I-II | X | X | |
| 45 | 25 | Vivre avec soi | X | X | X |

FORMATION GENERALE ET TECHNIQUES COMMERCIALES

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 90 | 45 | Anglais 102-112-122 | X | X | X |
| 90 | 60 | Anglais 132-142-152 | X | | X |
| 90 | 36 | Chimie - secondaire IV-V | X | | |
| 60 | 40 | Dactylographie | X | X | |
| 90 | 60 | Espagnol | X | | |
| 90 | 36 | Français - secondaire I-V | X | | |
| 90 | 60 | Français langue seconde | X | | X |
| 90 | 36 | Mathématiques I-V | X | | |
| 90 | 36 | Physique IV-V | X | | |
| 15 | 10 | SI (Système international) | X | X | X |
| 60 | 40 | Tenue de livres | X | X | |

SESSION HIVER 1981

Inscriptions:
12-13-14
Lundi, mardi, mercredi
JANVIER 81

HEURES:
15h00 à 21h00

ENDROITS D'INSCRIPTIONS:

CHICOUTIMI:
SERVICE D'EDUCATION DES ADULTES
129, rue Jacques-Cartier est,
Chicoutimi, 549-8756.

VALIN:
CENTRE D'EDUCATION DES ADULTES
Polyvalente Charles-Gravel,
Rue St-Gérard, Chicoutimi,
Secteur Nord, 545-7952.

VILLE DE LA BAIE:
CENTRE D'EDUCATION DES ADULTES
Polyvalente de La Baie,
Rue John-Kane, Ville de La Baie, 544-2324.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX:

L'inscription se fait sur place et les frais sont payables à ce moment-là. Aucun remboursement sauf si le SEA ne donne pas le cours.
En anglais, un test de classement est obligatoire pour les nouveaux le 15 janvier 1981.
DEBUT DES COURS: le 2 février '81.

CENTRES D'EDUCATION DES ADULTES

CHICOUTIMI:
Centre 216, des Oblats 545-1907
Polyvalente Laure-Conan 549-3758
Polyvalente Dom.-Racine 545-3119
Centre Jacques-Cartier 545-2762
SECTEURS:
St-Antoine 545-4656
Laterrière 678-9977
Riv.-du-Moulin
Boul. St-Jean-Bapt. 549-9865

VALIN:
Polyvalente Ch.-Gravel 545-7952 (p.m. et soir)
SECTEURS:
St-Honoré 673-7364
St-David-de-Falardeau 673-3242
St-Fulgence 674-2239
Ste-Rose-du-Nord 675-2269

VILLE DE LA BAIE:
Polyvalente de La Baie 544-2324
SECTEURS:
Anse-St-Jean
Petit-Saguenay
Base de Bagotville 272-2124
Ferland-Boileau 677-2311
Rivière-Eternité 676-2363
St-Félix 544-4171

# Roch LaSalle au gouvernail de l'Union nationale

par DONALD CHARETTE

QUEBEC (PC) — M. Roch La Salle a posé officiellement sa candidature à la direction de l'Union nationale hier et est devenu, quelques heures plus tard, le chef de cette formation politique.

A trois heures vendredi, seul M. La Salle avait postulé le leadership de l'UN, les autres candidats pressentis s'étant ralliés à sa candidature. Le parti progressiste-conservateur perdait donc l'unique député qu'il avait fait élire au Québec lors des dernières élections fédérales.

Le chef intérimaire de l'UN, M. Michel Le Moignan, député de Gaspé, et l'ancien député de Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier, ont tous deux fait savoir hier qu'ils accordaient leur appui au député de Joliette à la Chambre des Communes.

Les militants unionistes seront appelés à confirmer M. La Salle dans ses fonctions au cours d'un congrès qui se tiendra à Montréal les 7 et 8 février prochains.

Ce congrès, qui devait être une course au leadership, prendra donc la forme d'un congrès d'orientation destiné à définir le programme politique de l'UN.

**L'UN refait surface**

Les quatre députés unionistes (M. Yvon Brochu a déjà annoncé son intention de quitter la politique) étaient présents à la conférence de presse de M. La Salle et on remarquait la présence de plusieurs organisateurs tant unionistes que conservateurs dans l'assistance.

Fait à noter, lorsque le député fédéral a annoncé son intention il n'était pas encore assuré qu'il serait le seul candidat sur les rangs.

M. La Salle a soutenu que s'il fait le saut sur la scène provinciale c'est qu'il est devenu impérieux d'offrir un "nouveau front fédéraliste" aux électeurs du Québec coincés entre le parti libéral, sous la tutelle d'Ottawa dit-il, et le Parti québécois dont l'option a été rejetée par la population.

"L'incertitude de la population me permet de croire à la résurrection de l'UN et les rassemblements que nous tiendrons partout au Québec vont d'ailleurs le démontrer. En se basant sur les résultats de 1976, je suis convaincu que nous pouvons obtenir au moins 20 pour cent du vote populaire. La prochaine élection se fera à trois, prenez-en ma parole", d'affirmer le nouveau chef de l'UN.

Dans l'immédiat, M. La Salle entend mettre sur pied un comité des finances puis lancer une campagne de souscription populaire avant d'entreprendre une tournée du Québec.

Interrogé sur les chances de l'UN de déloger le PQ ou le PLQ, M. La Salle a plaisanté déclarant que son image était aussi bonne que celle des deux autres chefs "je suis aussi grand que René Lévesque et aussi beau que Claude Ryan".

Mentionnons qu'il décidera au cours des prochains jours quand il démissionnera de son poste de député à Ottawa puisque rien ne l'oblige à laisser immédiatement sa fonction.

Le nouveau chef unioniste devra donc se dénicher un comté provincial et il a lui-même souligné qu'il choisira un des quatre comtés de la région de Lanaudière mais le comté de Berthier est celui qui ressemble le plus à celui de Joliette où il s'est fait élire pendant 12 ans sans interruption comme conservateur ou indépendant. Les trois autres sont Joliette, Rousseau et Maskinongé.

**Collusion avec le PQ?**

M. La Salle a rejeté hier toutes les allégations de collusion avec le Parti québécois.

Selon lui, la remontée de l'UN peut également nuire au PQ et non seulement aux libéraux.

Il a avoué cependant avoir rencontré le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, au cours de la période des Fêtes à Québec et avoir évoqué la possibilité qu'il se présente à la direction de l'UN.

"C'est sûr, a-t-il dit, que les libéraux vont utiliser cet argument. C'est la même vieille chanson, quand vous n'êtes pas un libéral, vous êtes un séparatiste. Mais je ne donnerai pas de chance spéciale ni à Ryan ni à Lévesque".

L'UN entend présenter des candidats dans les 122 comtés.

Incidemment, il a été révélé hier que le député de Bellechasse, M. Bertrand Goulet, craignant que le congrès ne tombe à l'eau, a approché deux ministres de l'actuel gouvernement pour qu'ils posent leur candidature mais ces derniers ont décliné l'invitation.

Interrogé sur la réaction de ses amis conservateurs, M. La Salle a soutenu qu'ils l'ont tous assuré de leur collaboration.

Le chef unioniste a rappelé qu'il n'était pas favorable à la mise sur pied d'un parti conservateur provincial avant les prochaines élections au Québec.

Il appartiendra aux militants de l'UN de décider, après ce scrutin général, si l'UN doit survivre ou faire la promotion d'un PC-Québec.

**Frousse**

Une candidature-surprise a failli brouiller les cartes à l'Union nationale.

Après que M. La Salle et l'état-major de l'UN eurent donné leur conférence de presse, un certain François Lefèbvre de Montréal a annoncé qu'il voulait se présenter, ce qui a jeté une certaine consternation au sein de l'UN.

Il semble cependant que celui-ci n'a pu réunir les 25 signatures obligatoires sur son bulletin de présentation.

Quant à M. Le Moignan, il a expliqué que s'il se désistait c'est qu'il valait mieux que le parti prépare son programme politique plutôt que de mener une bataille fratricide pendant un mois.

De son côté, M. Grenier a dit qu'il se ralliait à M. La Salle "un ami personnel et un gagnant".




**Roch LaSalle et Michel Le Moignan.**

## Il y a place pour l'UN

QUEBEC (PC) - "Je pense que M. Roch La Salle a un grand défi à relever mais qu'il a le courage nécessaire pour y arriver," a déclaré hier M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, après que la décision de M. La Salle eut été connue.

"Je pense aussi qu'il y a place au Québec pour une formation politique comme l'Union nationale," a ajouté le ministre qui a ensuite expliqué sa pensée.

On sait qu'il existe deux catégories de fédéralistes, a-t-il dit.

Il y a d'abord ceux qui sont davantage branchés sur Ottawa et sur la façon fédérale de voir les choses et qui dépendent en somme de la maison-mère fédérale. Ce sont les libéraux de M. Ryan. Beaucoup de fédéralistes sont mal à l'aise dans ce parti.

Mais il existe des fédéralistes qui sont plus tournés vers le Québec. M. La Salle se fera vraisemblablement le chef de file de ces fédéralistes, a dit M. Morin qui a souhaité bonne chance à ce nouveau collègue de la politique québécoise.

*Fermeture du concentrateur*

## Mandat pour rencontrer les dirigeants de l'IOC

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail et de la Main d'oeuvre, M. Pierre Marois, a confié au représentant régional du ministère sur la Côte-Nord le mandat de rencontrer les dirigeants de la compagnie Iron Ore, à Sept-Iles.

Le ministre a demandé à son représentant d'obtenir le plus de précisions possibles sur la décision prise par cette entreprise de fermer son concentrateur et son usine de boulettage dans cette ville.

Un porte-parole du bureau du ministre a révélé que M. Marois avait été informé de la décision de l'IOC, jeudi.

Il a précisé que la rencontre entre le représentant du ministère et la compagnie aurait lieu dans les plus brefs délais.

Selon le porte-parole, le ministère décidera à la lumière de ces informations supplémentaires s'il y a possibilité de faire quelque chose pour les travailleurs qui seront mis à pied.

Il n'a cependant pas précisé la nature des mesures qui pourraient être prises.


**COURS DE DANSE SOCIALE**

**(cha cha, triple swing, samba, etc.).**

**Pour tout âges: juvéniles - juniors, jeunes-adultes et adultes.**

Formez un groupe ou inscrivez-vous individuellement. - Cours de groupes ou cours privés.



**Aline Duchesne**

**ECOLE DE DANSE**

**ALINE DUCHESNE**

— Diplômée de la Fédération des loisirs danse du Québec. En bronze professionnel et argent latin professionnel.
— Ainsi que membre de la Corporation des professeurs diplômés en danse sociale du Québec (C.P.D.D.S.Q.).

Pour plus de renseignements et inscription:

**TELEPHONE: 543-1885 et demandez Aline.**
**DEBUT DES COURS: 14 janvier 81.**
**DATE LIMITE POUR INSCRIPTION: 21 janvier 81.**

**Corporation des Professeurs Diplômés en Danse Sociale du Québec**

**INGENIEURS-CONSEILS**

HUI, GAUTHIER & Associés
INGÉNIEURS CONSEILS
424 RUE FAY, ARVIDA, QUÉ. G7S 4K9
TÉL.: (418) 548-3111
RONALD HUI, ING., MCSME
LOUIS-MARIE GAUTHIER, ING., MSCQC, MSCG

**NOTAIRES**

LES NOTAIRES
Claveau, Collard, Lapointe, Gauthier, Lessard & Claveau
Marcel Claveau, LL. L.
J.-Paul Collard, LL. L.
Jean Lapointe, LL. L.
Yvan Gauthier, LL. L.
André Lessard, LL. L.
Hubert Claveau, L.L.B.D.D.N.
CONSEILLERS JURIDIQUES
Edifice Claveau, 54 est, Racine
CHICOUTIMI
TEL.: 543-1551

RIVERIN, CHARLTON et RIVERIN
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUES
JACQUES RIVERIN, LL.L.
RENE-PAUL CHARLTON, LL.L.
JEAN RIVERIN, LL.L.
247 EST, RACINE — C.P. 308 — CHICOUTIMI — TEL.: 549-6083

**AVOCATS**

AUBIN, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS
Gérald Aubin, LL. L. CR.
Eric Brisson, LL. L.
Louis-Charles Fournier, LL. L.
André Fillion, LL. L.
Alain Côté, LL. L.
Daniel Côté, LL. L.
110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI — TELEPHONE: 543-0786
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845
Tous les jours de 9 hres à 5 hres
Lundi et vendredi, de 7 hres à 8 hres p.m.

DUFOUR, COTE & LAPERRIERE
AVOCATS ET PROCUREURS
Me Richard Dufour, LL. L.
Me Gabriel-M. Côté, LL. L.
Me Yves Laperrière, LL. B.
23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150

Lavoie & Gagnon
AVOCATS
JEAN-MARC LAVOIE, B.A., NCL., LL.L., C.L.
HUGUETTE GAGNON, B.A., B.PED., LL.B.
110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

ca COMPTABLES AGREES
Région Saguenay-Lac-St-Jean

Couillard, Gagné et Associés
Gilles Couillard, c.a.
Aubert Gagné, c.a.
Richard Langevin, c.a.
359, rue St-Dominique
Jonquière, P.Q., G7X 6L6
tél.: 547-6614

Couture, Perron & Boillat
Yvon Couture, c.a.
Rodrigue Perron, c.a.
Pierre Boillat, c.a.
1264, boul. Walberg, Dolbeau. 276-1152.
1020, St-Cyrille, Normandin. 274-3152.

Gagnon & Associés
COMPTABLES AGREES
André Gagnon, C.A. Claude Gagnon, C.A.
273, St-Dominique
Jonquière
547-4779

GAUTHIER, TREMBLAY, LEGAULT, BOIVIN, DALLAIRE, TURCOTTE & ASSOCIES
COMPTABLES AGREES
BUREAU PRINCIPAL: 110, Racine est, Chicoutimi — G7H 1R2 Téléphone: (418) 549-6650
Antoine Gauthier, c.a.
Rosaire Boivin, c.a.
André Gauthier, c.a.
Denis Boivin, c.a.
Roger Lauriault, c.a.
Jean Gagnon, c.a.
Charles Tremblay, c.a.
Egide Dallaire, c.a.
Gilles Turcotte, c.a.
Camil Bergeron, c.a.
Philippe Routhier, c.a.
Paul-Gaston Tremblay, c.a.
Pierre Legault, c.a.
Yvon Carrier, c.a.
Roger Boivin, c.a.
Luc Simard, c.a.
Alain Fortin, c.a.
CHICOUTIMI — ROBERVAL — LA MALBAIE — VILLE DE LA BAIE — ST-FELICIEN — DOLBEAU

Gobeil, Potvin, Renald & Associés
Arthur Gobeil, c.a.
Pierre-Albert Potvin, c.a.
Jocelyn Renald, c.a.
Alain Darveau, c.a.
Serge Gravel, c.a.
413, rue Racine, Chicoutimi (418) 549-4318
371, rue Bagot, Ville de La Baie (418) 544-6847

Hamel, Leclerc & Associés
Jules Hamel, c.a.
Normand Leclerc, c.a.
Dominique Pilote, c.a.
Gilles Lapensée, c.a.
Laval Boulianne, c.a.
Jean Boivin, c.a.
535 ouest, rue Collard
Alma, P.Q.
Tél.: (418) 668-8325

LEMIEUX, HARVEY, COTE, MARCOTTE & ASS.
COMPTABLES AGREES
Bureau principal: 515, Sacré-Coeur, Alma — 668-2324
Métabetchouan, 5, St-Antoine, Métabetchouan — 349-3454
Rémi Lemieux, c.a.
Rosaire Harvey, c.a.
Serge Lemieux, c.a.
Michel Côté, c.a.
Georges Marcotte, c.a.
Pierre Morissette, c.a.
Odette Marcotte, c.a.
ALMA — METABETCHOUAN — LA TUQUE

Paul Martel & Cie Associés
COMPTABLES AGREES
385 ouest, Collard, Alma
Paul Martel, c.a.
200 sud, boul. Potvin
Tél.: 662-5482
BUR.: 668-8351
Gratien Martel, c.a.
31, Jean XXIII
Tél.: 668-4882

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables agrees
Associés de Chicoutimi:
Paul-André Bergeron c.a.
Bernard Pelletier c.a.
Roland Gauthier c.a.
Conseil:
L.-G. Gagnon c.a.
André Bergeron c.a.
Pierre Delisle c.a.
Daniel Gilbert c.a.
Chicoutimi: 72, ouest, rue Jacques-Cartier, 549-4142
Montréal — Québec — Ottawa — Chicoutimi — Hull — Thetford-Mines.

# GRANDE VENTE DE JANVIER

## BÉNÉFICIEZ DE NOS NOUVELLES SUPER-AUBAINES ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À

# $520 PAR COUPLE

### LA CÔTE DU GOLFE DE LA FLORIDE — AVEC VOITURE

Départ de Montréal, les dimanches 18 et 25 janvier via Québecair B-737 pour St-Petersburg et retour.

**NORTH REDINGTON BEACH — AVEC VOITURE**

**Sunray Condominium**
appt. 1 chambre
avec voiture climatisée — kilométrage illimité.

| Prix par personne pour: | 4 | 3 | 2 | |
|---|---|---|---|---|
| 1 semaine | **299*** | **339*** | **379*** | nouveau |
| 2 semaines | **359*** | **389*** | **479*** | nouveau |

*Pour le départ du 25 janvier, ajoutez $20.00 par personne pour 1 semaine et $40.00 par personne pour un séjour de 2 semaines.

**INDIAN SHORES — AVEC VOITURE**

**Sea Shell Condominium**
Maison de ville à 2 chambres
avec voiture climatisée — kilométrage illimité.

| Prix par personne pour: | 6 | 5 | 4 | |
|---|---|---|---|---|
| 1 semaine | **259*** | **269*** | **299*** | nouveau |
| 2 semaines | **319*** | **339*** | **399*** | nouveau |

*Pour le départ du 25 janvier, ajoutez $30.00 par personne pour 1 semaine et $50.00 par personne pour un séjour de 2 semaines.

**ST-PETERSBURG — AVEC VOITURE**

**Suncoast Village Motor Inn**
Chambre
avec voiture climatisée — kilométrage illimité.

| Prix par personne pour: | 4 | 3 | 2 | |
|---|---|---|---|---|
| 1 semaine | **339** | **354** | **379** | nouveau |
| 2 semaines | **399*** | **429*** | **479*** | nouveau |

*Pour le départ du 25 janvier, ajoutez $20.00 par personne pour un séjour de 2 semaines.

Appartement
avec voiture climatisée — kilométrage illimité.

| Prix par personne pour: | 4 | 3 | 2 | |
|---|---|---|---|---|
| 1 semaine | **354** | **369** | **399** | nouveau |
| 2 semaines | **439*** | **469*** | **529*** | nouveau |

*Pour le départ du 25 janvier, ajoutez $20.00 par personne pour un séjour de deux semaines.

**SPÉCIAL POUR ENFANT $259. POUR UNE OU DEUX SEMAINES**
(2 à 11 ans partageant chambre avec 2 adultes ou plus)

### CLEARWATER/ORLANDO — AVEC VOITURE

Départ de Montréal, les samedis 18 et 25 janvier via Québecair 737 pour St-Petersburg et retour.

| | | | Épargnez |
|---|---|---|---|
| **Days Inn** (Clearwater) 3 nuits<br>**Days Inn** (Orlando) 4 nuits<br>Avec voiture climatisée — kilométrage illimité. | 1 semaine **399.** | | 30 |
| **Days Inn** (Clearwater) 7 nuits<br>**Days Inn** (Orlando) 7 nuits<br>Avec voiture climatisée — kilométrage illimité. | 2 semaines **499.** | | 60 |
| **Holiday Inn** (Clearwater) 3 nuits<br>**Marriot** (Orlando)<br>chambre d'hôtel 4 nuits<br>Avec voiture climatisée — kilométrage illimité. | 1 semaine **449.** | | nouveau |
| **Holiday Inn** (Clearwater) 7 nuits<br>**Marriot** (Orlando)<br>chambre d'hôtel 7 nuits<br>Avec voiture climatisée — kilométrage illimité. | 2 semaines **599.** | | nouveau |

**SPÉCIAL POUR ENFANT $259. POUR UNE OU DEUX SEMAINES**
(2 à 11 ans partageant chambre avec 2 adultes ou plus)

### NASSAU

Départ de Montréal, les dimanches via Air Canada DC-8.

| | 1 semaine | | | 2 semaines | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **18 janvier:** | **Rég.** | **Spéc.** | **Épar.** | **Rég.** | **Spéc.** | **Épar.** |
| South Ocean Beach | 619 | **499** | 120 | 879 | **799** | 80 |
| Beach Inn | 609 | **529** | 80 | 909 | **829** | 80 |
| **25 janvier:** | | | | | | |
| South Ocean Beach | 629 | **509** | 120 | 889 | **809** | 80 |
| Beach Inn | 629 | **549** | 80 | 969 | **889** | 80 |

### ACAPULCO

Départ de Montréal, les dimanches via Wardair 747.

| | 1 semaine | | | 2 semaines | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **25 janvier:** | **Rég.** | **Spéc.** | **Épar.** | **Rég.** | **Spéc.** | **Épar.** |
| Romano Palace | 829 | **699** | 130 | 1159 | **999** | 160 |
| Romano Le Club | 719 | **619** | 100 | 979 | **879** | 100 |
| La Palapa | 829 | **729** | 100 | 1149 | **1049** | 100 |
| Club Del Sol/Delfines | 689 | **589** | 100 | 889 | **789** | 100 |

### JAMAIQUE

Départ de Montréal, tous les dimanches via Air Canada DC-8.

| | 1 semaine | | | 2 semaines | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **18 janvier:** | **Rég.** | **Spéc.** | **Épar.** | **Rég.** | **Spéc.** | **Épar.** |
| Intercontinental | 659 | **559** | 100 | 879 | **779** | 100 |
| Holiday Inn | 649 | **549** | 100 | 919 | **819** | 100 |
| **25 janvier:** | | | | | | |
| Intercontinental | 679 | **579** | 100 | 899 | **799** | 100 |
| Holiday Inn | 669 | **569** | 100 | 929 | **829** | 100 |

### STE-LUCIE — AVEC REPAS AVEC CRÉDIT* DE $100 AU BAR

Départ de Montréal, les lundis via Québecair.

| | 1 semaine | | 2 semaines | |
|---|---|---|---|---|
| **Hôtel Halcyon Days** | **Rég.** | **Crédit*** | **Rég.** | **Crédit*** |
| 19 janvier: | 749 | 50 | 1009 | 100 |
| 26 janvier: | 769 | 50 | 1039 | 100 |
| 2 février: | 799 | 50 | 1069 | 100 |

*Nous payons pour vous vos dépenses de bar ou de vin à table pour les premiers $100 par couple ou $50 par personne seule, chaque semaine. C'est là le crédit que nous vous offrons lorsque vous voyagez avec Sunflight pour vos vacances à Sainte-Lucie à l'hôtel Halcyon Days, fameux centre de villégiature au bord de la mer.

Vos vacances incluent votre transport aller et retour par avion, votre logement, sept petits déjeuners et cinq dîners par semaine, sans compter les avantages offerts aux sportifs fanatiques comme à n'importe quel vacancier.

### CUBA — AVEC TOUS LES REPAS

Départ de Montréal, les samedis via Cubana IL6.

| | 1 semaine | | | 2 semaines | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **17* janvier:** | **Rég.** | **Spéc.** | **Épar.** | **Rég.** | **Spéc.** | **Épar.** |
| **Quatro Palmas** | | | | | | |
| Salle de bain partagée | 579 | **499** | 80 | 769 | **699** | 70 |
| Salle de bain privée | 619 | **539** | 80 | 849 | **779** | 70 |
| **Tortugas** | | | | | | |
| Salle de bain partagée | 579 | **499** | 80 | 769 | **699** | 70 |
| Salle de bain privée | 619 | **539** | 80 | 849 | **779** | 70 |
| **24* janvier:** | | | | | | |
| **Quatro Palmas** | | | | | | |
| Salle de bain partagée | 589 | **509** | 80 | 779 | **709** | 70 |
| Salle de bain privée | 629 | **549** | 80 | 859 | **789** | 70 |
| **Tortugas** | | | | | | |
| Salle de bain partagée | 589 | **509** | 80 | 779 | **709** | 70 |
| Salle de bain privée | 629 | **549** | 80 | 859 | **789** | 70 |
| **31 janvier:** | | | | | | |
| **Quatro Palmas** | | | | | | |
| Salle de bain partagée | 599 | **519** | 80 | 789 | **719** | 70 |
| Salle de bain privée | 639 | **559** | 80 | 869 | **799** | 70 |
| **Tortugas** | | | | | | |
| Salle de bain partagée | 599 | **519** | 80 | 789 | **719** | 70 |
| Salle de bain privée | 639 | **559** | 80 | 869 | **799** | 70 |

*DÉPARTS PENDANT LE CARNAVAL DE VARADERO.

### SAN JUAN (Puerto Rico)

Départ de Montréal les samedis via Québecair B-737.

| | 1 semaine | | | 2 semaines | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **17 janvier:** | **Rég.** | **Spéc.** | **Épar.** | **Rég.** | **Spéc.** | **Épar.** |
| Regency | | | | | | |
| chambre | 629 | **599** | 30 | 839 | **799** | 40 |

### HONOLULU

Départ de Montréal, les samedis via Wardair DC-10.

| | 2 semaines | | | 3 semaines | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **17 et 24 janvier:** | **Rég.** | **Spéc.** | **Épar.** | **Rég.** | **Spéc.** | **Épar.** |
| Cinerama Reef Towers | 1149 | **899** | 250 | nouveau | **1049** | — |
| Waikiki Malia | 1189 | **989** | 200 | nouveau | **1199** | — |
| Cinerama Reef (sur la plage) | 1259 | **1059** | 200 | 1459 | **1259** | 200 |

### WAIKIKI PLUS MAUI (combiné 2-îles)

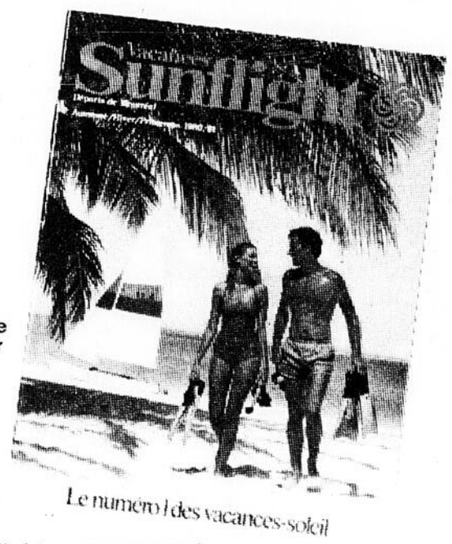
Départ de Montréal, le samedi via Wardair DC-10.

| | 2 semaines | | |
|---|---|---|---|
| **17 janvier:** | **Rég.** | **Spéc.** | **Épar.** |
| Waikiki Malia (7 nuits)<br>Maui Sunset (7 nuits) | 1379 | **1119** | 260 |

### WAIKIKI PLUS KAUAI ET HAWAII (combiné 3-îles)

Départ de Montréal, le samedi via Wardair DC-10.

| | 2 semaines | | |
|---|---|---|---|
| **17 janvier:** | **Rég.** | **Spéc.** | **Épar.** |
| Waikiki Malia (7 nuits)<br>Kauai Beachboy (4 nuits)<br>King Kamehameha (3 nuits) | 1459 | **1199** | 260 |




Le numéro 1 des vacances-soleil

**Pour tous les détails, consultez notre Magazine Sunflight Automne/Hiver disponible gratuitement.**

**Vos Vacances Sunflight comprennent:**

- Le voyage par vol nolisé ou service régulier aller et retour.
- Les repas en vol.
- Le transport entre l'aéroport et l'hôtel et vice-versa, ainsi que la manutention des bagages.
- Une chambre climatisée, un studio ou un appartement avec salle de bain privée ou tel qu'indiqué.
- Un sac de plage.
- Les services du représentant des Vacances Sunflight à destination.
- De nombreux avantages supplémentaires.

Les prix sont au départ de Montréal et sont indiqués par personne sur la base de deux personnes par chambre, sauf autre indication.
Les taxes ne sont pas comprises. Réservez de bonne heure: certains produits ou certaines dates de départs peuvent être déjà vendus ou n'être plus disponibles. **Détenteur d'un permis du Québec.**

# Vacances Sunflight®

Le numéro 1 des vacances-soleil.

la SUPER agence VOYAGES MICHEL

**363, RACINE**

**CHICOUTIMI**

**549-8874**